

# **LE MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS AU NIGERIA**

**L. Adele Jinadu**

**Juillet 2008**

Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)



Africa Governance Monitoring and Advocacy Project (AfriMAP)

AfriMAP est un projet du réseau de fondations africaines de *l'Open Society Institute*. *L'Open Society Institute*, une fondation privée d'exploitation et d'octroi de subventions, vise à influencer la politique publique en vue de promouvoir la gouvernance démocratique, les droits de l'homme ainsi que la réforme économique, juridique et sociale.



AfriMAP

L'OSI a été mise sur pied en 1993 par l'investisseur et philanthrope George Soros afin d'apporter son soutien à ses fondations en Europe centrale et de l'est et en ex-Union soviétique ainsi que dans le réseau émergeant en Afrique. À l'heure actuelle, le réseau de fondations Soros regroupe plus de 60 pays, et comprend *l'Open Society Foundation for South Africa*, *l'Open Society Initiative for West Africa*, *l'Open Society Initiative for Southern Africa*, et *l'Open Society Initiative for West Africa*.

*L'Open Society Initiative for West Africa* (OSIWA) soutient et encourage la participation du public à la gouvernance démocratique, l'État de droit et le respect des droits de l'homme en accordant des subventions, en développant des programmes et en réunissant des dirigeants et groupes



OSIWA

de la société civile de différents horizons. L'OSIWA vise à promouvoir une société ouverte et à consolider les principes et pratiques démocratiques au travers d'une plus grande participation du public et de la création d'un solide cadre institutionnel pour les droits de l'homme. L'OSIWA vise à jouer un rôle actif en encourageant un dialogue ouvert et éclairé sur des enjeux d'importance nationale.

L. Adele Jinadu, actuellement directeur exécutif du Centre d'études supérieures en sciences sociales (CASS) à Port Harcourt et professeur associé de sciences politiques à l'Université de Lagos, au Nigeria, est actif au sein du réseau africain et international des sciences sociales. Il a été secrétaire général (1985-1990) puis président (1997-1999) et vice-président (2000-2003) de l'Association africaine des sciences politiques (AAPS) et a également assumé les fonctions de vice-président de l'Association internationale des sciences politiques (IPSA) (2000-2003). Il a été membre à plein temps de la Commission nationale électorale du Nigeria (1987-1992) et directeur général de l'Ecole d'administration du Nigeria (ASCON) (1992-1994). Il est titulaire d'une Licence en philosophie, politique et économie de l'Université d'Oxford et a obtenu un Doctorat de sciences politiques à l'Université du Minnesota (Twin Cities Campus) avec option philosophie.

Copyright © 2008 Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)  
ISBN 978-1-920299-27-9

Designed and produced by GREYMATTER & FINCH  
[www.greymatterfinch.com](http://www.greymatterfinch.com)

For further information, contact:

AfriMAP, Braamfontein Centre, 23 Jorissen Street, Johannesburg, South Africa  
[info@afriMAP.org](mailto:info@afriMAP.org) [www.afriMAP.org](http://www.afriMAP.org)

Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), Immeuble EPI, Boulevard du Sud x Rue des Ecrivains, Point E, B.P. 008, Dakar-Fann, Sénégal  
[www.osiwa.org](http://www.osiwa.org)

# Table des matières

PREFACE	IV
RESUME	1
CONTEXTE POLITIQUE	3
LE NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ET LE MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS	4
STRUCTURE NATIONALE DE COORDINATION DU MAEP AU NIGERIA	7
Le Point focal national (PFN) du MAEP	7
Le coordinateur national du MAEP/le secretariat du Point focal national du MAEP	8
Le Groupe national de travail et le Comité de pilotage national du MAEP	9
Autres éléments de la structure nationale de coordination du MAEP	10
Fédéralisation de la structure de coordination du MAEP	11
MISE EN OEUVRE DU MAEP AU NIGERIA: PROCESSUS ET METHODOLOGIE	12
Test préliminaire et adaptation au pays du questionnaire de base du MAEP	12
Designation des Instituts techniques de recherche (ITRs)	13
Mission d'appui au pays du MAEP, 21–24 mars 2005	14
Mise en place d'un consensus sur la mise en oeuvre nationale	14
Choix de la méthodologie d'autoévaluation	15
Implication de nouvelles organisations de recherche et de nouveaux coordinateurs	17
Finalisation des recherches et du rapport d'autoévaluation nationale	18
Mission de suivi du MAEP	18
Diffusion et validation à l'échelle nationale du projet de RAEN et du PNA préliminaire	19
Mission d'évaluation nationale (MEN) du MAEP au Nigeria	21
Les prochaines étapes	22
FINANCEMENT DE LA STRUCTURE ET DU PROCESSUS DE COORDINATION DU MAEP	23
APERÇU DU RAPPORT D'AUTOÉVALUATION NATIONALE ET DU PROGRAMME NATIONAL D'ACTION	25
Projet de Rapport d'autoévaluation nationale (RAEN)	25
Plan national d'action préliminaire (PNA)	25
Réactions du public au document de synthèse du RAEN	26
EVALUATION CRITIQUE DU PROCESSUS DU MAEP AU NIGERIA: TENDANCES, DEFIS ET OPPORTUNITES	29
Structures nationales de coordination du MAEP	29
Participation et implication des acteurs non-étatiques dans le processus du MAEP au Nigeria	31
Retards dans le processus	34
Exercice national de validation du RAEN et du PNA	34
Méthodologie et contenu des recherches du RAEN	35
CONCLUSION	37
NOTE SUR LES SOURCES	39

# Préface

Les pays africains ont pris un nombre croissant d'engagements en matière de respect de la bonne gouvernance, depuis que l'Union africaine (UA) a remplacé l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en 2002. Avec l'Acte constitutif de l'UA, les États membres sont tenus de promouvoir les droits humains, les principes et institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance. Des engagements plus précis dans le domaine de la bonne gouvernance sont inclus dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

Le Nigeria a joué un rôle essentiel en contribuant à donner une forme pratique au mécanisme – les documents fondateurs du MAEP ayant d'ailleurs été signés à Abuja en 2003. Toutefois, la mise en œuvre du MAEP par le Nigeria a pris du temps. Le présent rapport a pour objet de réaliser une évaluation du processus du MAEP au Nigeria et de montrer dans quelle mesure la préparation du rapport d'autoévaluation du Nigeria a été à la hauteur des critères de participation et d'intégration fixés par les directives officielles pour les pays qui se soumettent à l'évaluation par les pairs.

La présente étude fait partie d'une série d'études initiée par AfriMAP (*Africa Governance Monitoring and Advocacy Project*), un projet du réseau des fondations africaines de l'Open Society Institute. Le rapport - rédigé par le professeur

L. Adele Jinadu, un consultant indépendant – analyse dans quelle mesure le processus d'autoévaluation du Nigeria dans le cadre du MAEP a respecté les critères d'efficacité et de crédibilité définis par les documents fondateurs du MAEP, notamment dans quelle mesure ce processus a été ouvert, participatif, transparent et responsable. Basé sur des entretiens avec un grand nombre de participants, ce rapport passe en revue les forces et les faiblesses du processus. Même si ce rapport conclut que le processus du Nigeria a effectivement de nombreux points forts, il tire également d'importantes leçons dont le Nigeria pourra s'inspirer pour la suite du processus et dont pourront s'inspirer d'autres pays.

AfriMAP espère que le présent rapport contribuera à renforcer l'étude du rapport d'évaluation nationale du Nigeria et du plan national d'action lors de leur examen en marge du sommet de l'Union africaine de juillet 2008, et le contrôle de la mise en œuvre du plan national d'action du Nigeria adopté à l'issue du processus d'évaluation du MAEP.

Ozias Tungwarara

Directeur, *Africa Governance Monitoring and Advocacy Project* – AfriMAP

# Résumé

Le présent rapport vise à identifier les défis – problèmes et opportunités – que la mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) au Nigeria a révélés au niveau de la gouvernance dans ce pays. Dans quelle mesure le gouvernement nigérian, les dirigeants politiques et la classe politique du Nigeria en général ont-ils respecté les principes fondamentaux du MAEP? Quel est le niveau de sensibilisation des différentes parties prenantes du pays par rapport au MAEP et comment ont-elles perçu leur rôle dans le processus du MAEP? L'accession du pays au MAEP a-t-elle apporté une différence quelconque à la nature de la gouvernance dans le pays?

Le rapport conclut que le processus d'autoévaluation du MAEP a donné aux Nigériens une occasion unique et appréciée d'exprimer leurs opinions sur la manière dont le pays est gouverné et dont les défis sont abordés. Cependant, le processus a également souffert d'une trop grande prévalence du pouvoir exécutif sur le processus et il aurait fallu déployer davantage d'efforts pour mobiliser la société civile indépendante et les autres branches du gouvernement, et pas seulement le pouvoir exécutif fédéral. La mise en œuvre des recommandations faites dans le cadre du processus du MAEP nécessitera à l'avenir des structures institutionnelles plus indépendantes et un système de contrôle efficace.

L'accession du Nigeria au MAEP constitue une réaffirmation de la confiance du pays dans l'idéal panafricain et dans la redynamisation de cet idéal qui s'est manifestée ces dernières années. Dans le cadre du nouvel engagement envers les progrès réalisés à l'échelle continentale, le MAEP a été conçu pour être le canal institutionnel permettant d'évaluer la responsabilité collective des gouvernements et des peuples africains, ainsi que de leur société civile, en matière de promotion de la démocratie, de la paix, de la sécurité des personnes et du développement durable. Sous le mandat du président Olusegun Obasanjo, le Nigeria a joué un rôle clé

dans la création du MAEP – dont les documents fondateurs ont été adoptés à Abuja – et en mars 2003, le Nigeria figurait parmi les premiers pays signataires du protocole d'accord par lequel les gouvernements s'engageaient à entreprendre ce processus.

Toutefois, la mise en œuvre du MAEP au Nigeria s'est avérée lente dans la pratique. A l'issue d'une longue période de préparation en 2004 et 2005, les recherches réalisées pour mener à bien l'autoévaluation nationale n'ont démarré qu'en 2006. Le processus avait semblé être au point mort une fois encore car le gouvernement du président Obasanjo qui était au pouvoir semblait vouloir amender la constitution pour autoriser un troisième mandat présidentiel, dans la période pré-électorale d'avril 2007. Enfin, le rapport d'autoévaluation nationale n'a été terminé que fin 2007.

La structure de coordination mise en place pour piloter le processus du MAEP au Nigeria a posé des défis à l'indépendance du processus. Les institutions nationales créées pour le MAEP sont fortement dépendantes du pouvoir exécutif, ce qui laisse planer le doute, surtout au cours de la crise politique survenue à l'occasion du débat sur le troisième mandat et des politiques 'supérieures' qui ont mené aux élections de 2007, sur le fait que le processus d'évaluation risquait de ne pas être 'crédible et exempt de manipulation politique', comme exigé par les directives aux pays du MAEP. On peut noter en particulier que le choix des membres du Groupe national de travail (GNT) du MAEP, qui était l'organe de surveillance du processus, ne s'est pas fait dans la transparence. Cela a été dû en partie à l'ambiguïté des directives données aux pays du MAEP par rapport à ce processus. De plus, le GNT ne disposait pas de son propre secrétariat indépendant, mais d'un secrétariat rattaché au Point focal national du MAEP, situé au sein du bureau du président et dirigé par de hauts fonctionnaires nommés par le président.

## LE MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS AU NIGERIA

Même si des changements ont été apportés dans la composition du GNT, à la suite de l'installation d'une nouvelle administration en mai 2007, les structures nationales du MAEP sont restées sous la domination du pouvoir exécutif.

Autre sujet de préoccupation: l'absence de transparence dans la sélection des 'instituts techniques de recherche' (les ITRs) initiaux chargés de la réalisation de l'étude et d'autres recherches dans le cadre du rapport d'autoévaluation nationale, à travers ce qui est apparu comme une forme d'appel d'offres sélectif. Ces ITRs ont été par la suite sommairement écartés du projet. Finalement, des annonces publiques ont été faites pour solliciter de nouvelles candidatures pour effectuer les recherches, et de nouvelles organisations de référence chargées des recherches (*Lead Research Organizations* – LRO) ont été désignées.

La suspicion d'un contrôle exercé par le pouvoir exécutif sur le processus et les méthodes utilisées pour choisir les ITRs ont amené plusieurs organisations de la société civile à envisager de réaliser leur propre évaluation parallèlement.

L'une des autres faiblesses du MAEP a été l'accent mis sur les autorités administratives au niveau fédéral et le manque d'implication des autorités administratives au niveau des États et au niveau local dans le GNT. A tous les niveaux, le processus n'a pas vraiment réussi à impliquer les branches législatives ou judiciaires du gouvernement, alors qu'elles devraient avoir une place capitale dans la mise en œuvre du Plan national d'action (PNA) du MAEP.

Le financement du processus d'évaluation par les pairs au Nigeria a été caractérisé par une opacité incompatible avec la transparence et le devoir de rendre des comptes que le MAEP est justement censé promouvoir. Ni le niveau de fonds mis à la disposition du processus du MAEP au Nigeria, ni les procédures budgétaires mises en place n'ont été rendus publics. Le MAEP a été financé sur le budget de la Présidence, tandis que les partenaires internationaux au développement, dont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont appuyé des activités précises, comme la sensibilisation des citoyens nigériens. Mais aucune information concernant le montant total budgétisé ou dépensé n'a été livrée au public.

L'un des défis majeurs qui s'est posé au Nigeria a été de veiller à ce que le processus du MAEP soit vulgarisé et participatif. Comme indiqué dans le rapport du Point focal national adressé au Forum africain sur la gouvernance, les organes directeurs du MAEP se sont battus pendant des mois pour mettre en place une stratégie permettant d'inclure l'éventail le plus large possible de citoyens dans le processus, notamment les populations rurales et pauvres des zones urbaines.

En dépit de ses défaillances, le processus du MAEP est susceptible d'avoir un impact considérable sur les processus et les structures de gouvernance du Nigeria. L'inclusion du processus du MAEP dans le cadre de la gouvernance du pays s'est appuyée sur une solide tradition de débat public critique sur la nature des politiques et de la gouvernance du Nigeria.

Bien que le rapport d'autoévaluation nationale ne soit pas disponible dans son intégralité, de nombreuses questions importantes étaient abordées dans le document de synthèse qui a été diffusé – en dépit de certaines lacunes, comme l'absence d'examen critique du rôle des autorités administratives locales dans la structure fédérale au Nigeria.

Une mission du secrétariat continental du MAEP, sous la direction du panel des éminentes personnalités, s'est rendue au Nigeria en février 2008 pour examiner le rapport d'autoévaluation et préparer un avis indépendant. En juillet 2008, le rapport d'évaluation nationale sur le Nigeria adopté par les éminentes personnalités et le plan national d'action pour s'atteler aux problèmes identifiés, comme convenu avec le gouvernement, seront présentés à la réunion de tous les chefs d'État des pays signataires du MAEP.

Lorsque le processus d'évaluation du MAEP sera finalisé, le défi consistera à veiller à la mise en œuvre effective du PNA. Pour ce faire, le Nigeria doit adopter des textes de loi précis, donnant davantage d'autonomie au GNT-MAEP, sous la forme de pouvoirs fonctionnels et opérationnels renforcés et de ressources financières.

# Contexte politique

L'ancien président du Nigeria Olusegun Obasanjo, aux côtés des présidents Abdelaziz Bouteflika pour l'Algérie, Abdoulaye Wade pour le Sénégal et Thabo Mbeki pour l'Afrique du Sud, a été l'un des pères fondateurs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du MAEP, conçu dans le cadre du processus du NEPAD.

Le Nigeria a signé le Protocole d'accord du MAEP, l'accord fondateur portant création du mécanisme, le 9 mars 2003, et a fait parti du premier groupe de pays signataires. Le Protocole d'accord, adopté à Abuja, reflète le rôle clé du Nigeria. Le président Obasanjo a également été élu premier président du Forum du MAEP, la réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant accédé au processus du MAEP.

Cet engagement envers le MAEP doit être considéré comme l'expression d'une nouvelle volonté politique de mettre un terme à l'histoire constitutionnelle et politique du pays de la période suivant l'indépendance, caractérisée par de gigantesques lacunes en matière d'éthique, de responsabilité et de transparence dans la vie et la politique publique et, jusqu'au rétablissement d'un régime civil en mai 1999, par de longues périodes de régime militaire.

L'évolution du processus du MAEP au Nigeria doit également être placée dans le contexte des élections nationales d'avril 2003 et avril 2007 et des politiques de succession présidentielle: le Nigeria a signé le Protocole d'accord du MAEP juste avant les élections, qui ont abouti à la réélection du président Olusegun Obasanjo pour un second et dernier mandat; le processus a été redynamisé après l'investiture du président Umaru Musa Yar'Adua en mai 2007.

Les élections, tant au niveau fédéral qu'au niveau des États, ont été entachées et controversées en avril 2003 comme en avril 2007, et leurs résultats ont été contestés

et attaqués devant les tribunaux. Toutefois, les élections présidentielles d'avril 2007 en particulier ont constitué une étape clé dans l'histoire constitutionnelle et politique du pays, avec la première passation de pouvoir d'un chef d'État et de gouvernement civil élu à un autre chef d'État et de gouvernement civil élu. Quelques mois plus tôt, le PDP (*Peoples' Democratic Party*) du président Obasanjo avait fait plusieurs propositions pour que la limite de deux mandats présidentiels soit écartée, afin de permettre au président Obasanjo de rester au pouvoir.

Dans la période pré-électorale d'avril 2007, avec les luttes politiques pour la succession du président Obasanjo, de mi 2006 à avril 2007, le processus du MAEP semblait au point mort. Les groupes de la société civile impliqués dans le MAEP ont estimé que l'administration était peu disposée à se lancer activement dans un rapport susceptible d'exposer au grand jour un processus politique qui avait fait l'objet de manipulations afin de permettre l'auto-succession du président, en violation des principes fondamentaux du MAEP. Cependant, en mai 2007, le gouvernement de Yar'Adua a immédiatement entrepris de réactiver le MAEP au Nigeria, dans le cadre d'un vaste processus de renforcement de la confiance, avec notamment la relance de la réforme électorale dans le pays.

# Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un cadre stratégique exposant une 'vision pour le renouveau de l'Afrique'. Cinq chefs d'État ont lancé le NEPAD – il s'agit de l'Algérie, de l'Égypte, du Nigeria, du Sénégal et de l'Afrique du Sud – dont le document fondateur a été officiellement adopté par le 37<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Lusaka, en Zambie, en juillet 2001. Le NEPAD est à présent un programme de l'Union africaine (UA), l'entité qui a succédé à l'OUA, mais il dispose de son propre secrétariat, basé en Afrique du Sud, chargé de la coordination et de la mise en œuvre de ses programmes. Les sommets successifs de l'UA ont proposé une plus grande intégration de ce secrétariat et du NEPAD en général dans les processus et les structures de l'UA.

Les quatre principaux objectifs du NEPAD sont: l'éradication de la pauvreté, la promotion de la croissance et du développement durable, l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale et l'accélération du renforcement des capacités des femmes. Le NEPAD repose sur des principes fondamentaux d'engagement envers la bonne gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme et la résolution des conflits, ainsi que sur la reconnaissance que le maintien de ces normes est fondamental pour la création d'un environnement favorable à l'investissement et à la croissance économique à long terme. Le NEPAD vise à attirer davantage d'investissements, de flux de capitaux et de financement, avec la mise en place d'un cadre africain du développement comme fondement du partenariat aux niveaux régional et international – même si certains critiques africains ont avancé que le NEPAD dans sa forme actuelle n'offre pas un cadre adéquat permettant à l'Afrique de faire face aux forces hégémoniques de la globalisation moderne.

Le NEPAD est piloté par un Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre (CCEGMO). Le CCEGMO est composé de trois pays pour chaque région de l'Union africaine ; le premier président élu à la tête de cette structure a été le président Obasanjo (Nigeria), avec les présidents Bouteflika (Algérie) et Wade (Sénégal) comme vice-présidents. Le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, est l'actuel président du CCEGMO. Le CCEGMO rend compte à la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA. Le Comité de direction (ou Comité de pilotage), qui comprend vingt États membres de l'UA, est chargé de surveiller les progrès des projets et des programmes.

En juillet 2002, lors du sommet de l'UA de Durban, le NEPAD a été renforcé d'une déclaration sur la démocratie, la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises. Selon les termes de cette déclaration, les États participant au NEPAD 'croient en un gouvernement juste, honnête, transparent, responsable et participatif et en la probité dans la vie publique'. En vertu de quoi, ils 'entreprennent de travailler avec une détermination renouvelée à la mise en œuvre', notamment, de l'État de droit, de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, des libertés individuelles et collectives, du droit à participer à des processus politiques libres, crédibles et démocratiques et de l'adhésion à la séparation des pouvoirs, notamment la protection de l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'efficacité des parlements. La déclaration sur la démocratie, la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises a également engagé les États participants à mettre en place un Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) chargé de promouvoir l'adhésion à ses engagements et leur réalisation. Le sommet de Durban a adopté un document précisant les étapes de l'évaluation par les pairs et les principes de fonctionnement du MAEP.

En mars 2003, le CCEGMO du NEPAD, qui s'est réuni à Abuja, au Nigeria, a adopté un Protocole d'accord (MOU) sur le MAEP. Ce Protocole d'accord fonctionne en fait comme un traité. Il est entré en vigueur immédiatement à Abuja, avec l'accord de dix États de se soumettre à ses modalités; jusqu'en janvier 2008, 29 pays y avaient accédé. Ceux qui ne le font pas ne sont pas soumis à l'évaluation. La réunion de mars 2003 a également marqué l'adoption des 'objectifs, normes, critères et indicateurs' du MAEP. La réunion a permis la création d'un secrétariat du MAEP, également basé en Afrique du Sud, et la nomination d'un 'panel d'éminentes personnalités' composé de sept membres et chargé de superviser la conduite du processus du MAEP et de veiller à son intégrité.

Le secrétariat du MAEP, tel qu'il fonctionnait fin 2003, a élaboré un questionnaire basé sur un vaste éventail de traités et de normes africaines et internationales des droits de l'homme, afin de guider les États participants au niveau de l'autoévaluation de leur respect des principes du NEPAD. Les questions sont regroupées sous quatre grands thèmes: démocratie et gouvernance politique, gouvernance et gestion économique, gouvernance des entreprises et développement socio-économique. Le questionnaire a été adopté officiellement en février 2004 à Kigali, au Rwanda, lors de la première réunion du Forum du MAEP, qui est composé des représentants des chefs d'État et de gouvernement de tous les États participants au MAEP. A ce stade, le processus officiel d'évaluation par les pairs était prêt à démarrer: la réunion a identifié les quatre premiers pays qui seraient soumis à l'évaluation, à savoir le Ghana, le Kenya, Maurice et le Rwanda. Depuis lors, les six pays suivants ont mené à bien leurs évaluations: il s'agit de l'Algérie, du Bénin, du Ghana, du Kenya, du Rwanda et de l'Afrique du Sud.

Chaque pays soumis à cette évaluation est attribué à l'un des sept membres du panel des éminentes personnalités, qui examinent et étudient les rapports et font des recommandations au Forum du MAEP. Les membres du panel sont: Angélique Savané (Sénégal), Adebayo Adedeji (Nigeria), Bethuel Kiplagat (Kenya), Graça Machel (Mozambique), Mohammed Babes (Algérie, remplace la personnalité algérienne initialement désignée, Mourad Medelci), Dorothy Njeuma (Cameroun) et Chris Stals (Afrique du Sud). Certains de ces membres seront remplacés en 2008. Au niveau national, les pays participants mettent en place un Point focal national et un comité national de coordination pour diriger le processus d'évaluation et assurer la liaison avec le secrétariat du MAEP.

Les documents du MAEP fixent les cinq étapes suivantes pour le processus d'évaluation.

## **Première étape: l'autoévaluation**

Une mission de soutien au pays est chargée par le secrétariat du MAEP de se rendre dans le pays participant, avec à sa tête l'éminente personnalité désignée pour cette tâche, afin d'avoir une compréhension commune des règles, processus et principes du MAEP. L'équipe fait la liaison avec le point focal désigné dans chaque pays et organise des sessions de travail et des ateliers techniques avec les parties prenantes; l'éminente personnalité signe un Protocole d'accord avec le gouvernement sur les modalités de la mission d'évaluation dans le pays. Le pays commence alors son rapport d'autoévaluation, basé sur le questionnaire du MAEP. Le pays doit également formuler un programme d'action préliminaire basé sur les politiques, programmes et projets existants. L'autoévaluation doit normalement impliquer la participation élargie de toutes les parties prenantes appropriées, notamment des organisations de la société civile, ainsi que celles des ministères et services gouvernementaux.

## **Deuxième étape: mission d'évaluation nationale**

Une équipe chargée de l'évaluation nationale – également dirigée par l'éminente personnalité et composée de représentants du secrétariat du MAEP et des institutions partenaires du MAEP, notamment de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA), de la Banque africaine de développement et d'autres institutions – se rend dans le pays et y entreprend de vastes consultations, clarifie toutes les questions qui peuvent nécessiter des discussions et contribue à l'élaboration d'un consensus national sur le chemin à suivre pour aller de l'avant.

## **Troisième étape: rapport d'évaluation nationale et modification du plan d'action**

L'équipe chargée de l'évaluation nationale rédige un rapport sur le pays, en se basant sur les informations réunies au cours de sa mission d'étude et sur des documents indépendants élaborés par le secrétariat du MAEP, et fait part de ses conclusions au gouvernement. En se basant sur le rapport d'autoévaluation et sur le rapport de l'équipe chargée de l'évaluation du pays, le pays finalise son programme d'action, en définissant les politiques et pratiques à mettre en œuvre.

### **Quatrième étape: évaluation par les pairs**

Au cours de la quatrième étape, le rapport de l'équipe chargée de l'évaluation nationale et le plan d'action sont présentés au Forum du MAEP par l'éminente personnalité et le chef d'État ou de gouvernement du pays, aux fins d'examen par les autres chefs d'État ou de gouvernement.

### **Cinquième étape: publication du rapport et du plan d'action**

Enfin, une fois que le rapport a été examiné par le Forum du MAEP, il est présenté au sommet de l'UA, avant d'être rendu public.

# Structure nationale de coordination du MAEP au Nigeria

Les principales structures nationales de coordination mises en place au Nigeria pour piloter le processus du MAEP sont les suivantes:

- le Point focal national, le coordinateur national et le secrétariat du Point focal national du MAEP; et
- le Groupe national de travail et le Comité de pilotage du MAEP.

## Le Point focal national (PFN) du MAEP

Les directives du MAEP précisent que:

Il incombe aux pays participants d'identifier un point focal pour le processus du MAEP, qui doit être de niveau ministériel, ou une personne travaillant directement sous les ordres du chef d'État ou de gouvernement, avec l'appui des comités techniques compétents. Le point focal du MAEP pourra faire partie intégrante de structures existantes ou bien prendre la forme de nouvelles structures .<sup>1</sup>

Le point focal doit piloter le processus national du MAEP et s'assurer qu'il est guidé par les principes fondateurs du MAEP et intégré dans les processus politiques nationaux internes et étrangers. Il constitue également le point de contact du secrétariat continental du MAEP et des partenaires internationaux.

<sup>1</sup> Union africaine /NEPAD [2003], Directives aux pays en vue de leur préparation et de leur participation au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), NEPAD/APRM/Panel3/directives/11-2003/Doc 8, para.30.

La manière dont le point focal est désigné, la personne qui occupe ce poste, la façon dont le bureau est structuré et doté de ressources humaines et financières sont, par conséquent, essentielles pour la réussite du processus national du MAEP.

Peu après l'accession de son pays au MAEP, le 9 mars 2003, le président Obasanjo a désigné comme Point focal national du MAEP au Nigeria le Secrétaire du gouvernement fédéral (SGF), doté de responsabilités supplémentaires en matière de coordination et de comptabilité vis-à-vis du président pour la mise en œuvre du NEPAD au Nigeria. Le président Yar'Adua n'a pas modifié cette nomination, même si une autre personne a été désignée pour occuper cette fonction, lors de son arrivée au pouvoir en mai 2007. Le SGF est un personnel politique appartenant aux hautes sphères du pouvoir exécutif qui ne fait pas partie de la fonction publique, même s'il y est étroitement intégré. Ayant directement et quotidiennement accès au président, qui l'a lui-même nommé, le SGF possède une influence et une signification stratégiques dans la vie politique du pays.

Les deux personnes nommées au poste de SGF depuis mai 1999 (Ufot J. Ekaette, 1999–2007, sous le président Obasanjo et l'ambassadeur Babagana Kingibe, en poste depuis mai 2007, sous le président Yar'Adua) ont servi brillamment au sein des structures publiques fédérales et disposent de réseaux étendus de contacts aux plus hauts niveaux des secteurs public et privé du pays, ainsi que dans le monde diplomatique. Ils ont également tous deux de profondes racines politiques et une grande influence dans leurs régions d'origine au Nigeria sur le plan géopolitique.

La désignation du SGF comme Point focal national du MAEP, et l'installation du secrétariat national du MAEP au sein du bureau du SGF qui s'en est suivie, ont ainsi montré

l'importance que le gouvernement nigérian attache au MAEP. La désignation du SGF comme point focal s'inscrit, d'un point de vue stratégique sur le plan politique aussi bien qu'en matière de politique publique, dans la ligne droite des directives destinées aux pays.

Le Point focal national a les responsabilités suivantes:

- faciliter la mise en place et le démarrage officiel du MAEP dans le pays;
- superviser et coordonner le fonctionnement des structures et processus du MAEP dans le pays;
- aider à la mobilisation des ressources pour le processus d'autoévaluation nationale du MAEP, notamment le Plan national d'action (PNA);
- faire un rapport au président sur le processus du MAEP dans le pays; et
- faire la liaison avec le panel du MAEP, le secrétariat continental du MAEP et les partenaires internationaux (au développement) sur les questions relatives au processus du MAEP dans le pays.<sup>2</sup>

### **Le coordinateur national du MAEP/ le secrétariat du Point focal national du MAEP**

Le SGF est assisté dans l'accomplissement de ces tâches par le Point focal national du secrétariat du MAEP, qui est dirigé par une personne dont la nomination politique est également faite par le président, à savoir le coordinateur national du MAEP. Le personnel du Point focal national est essentiellement constitué de fonctionnaires de la présidence et de la fonction publique fédérale.

Bien que le titulaire de ce poste ait un accès direct au président en tant que conseiller du président ou conseiller spécial du président, le coordinateur national du MAEP conseille, rend compte et est responsable vis-à-vis du Point focal national pour tout ce qui concerne le MAEP. Il doit s'assurer que le Point focal national/secrétariat du MAEP est doté de la base de ressources sur le plan humain, fiscal et des infrastructures, tout particulièrement pour son travail de proximité et ses activités de mise en réseau et de sensibilisation/diffusion parmi les parties prenantes étatiques et non étatiques.

Le premier coordinateur national du MAEP (2003–2007) était l'ambassadeur Isaac I. Aluko-Olokun, dont le titre officiel était conseiller spécial du président (NEPAD-externe).

2 Gabriel A. Gundu [2007], Vue d'ensemble du MAEP & Rôle du MAEP-GNT, document présenté lors de la 1ère réunion du groupe de travail élargi du MAEP, Abuja, Nigeria, 15–16 novembre 2007, p.4.

L'ambassadeur Aluko-Olokun a servi comme ministre au sein du gouvernement national provisoire en 1993 et comme ambassadeur du Nigeria en Espagne. Dans le même temps, Madame Chinyere Asika occupait les fonctions de conseiller spécial du président pour le NEPAD, à l'exclusion du MAEP – une situation qui a entraîné une certaine confusion en raison du chevauchement des responsabilités entre les deux fonctions.

Après la transmission du pouvoir du président Obasanjo au président Yar'Adua en mai 2007, l'ambassadeur Tunji Olagunju a été désigné comme conseiller spécial (chargé du NEPAD) du président de la République, responsable notamment du processus national du MAEP pour le Nigeria. Auparavant, l'ambassadeur Olagunju a occupé les fonctions de ministre fédéral chargé de responsabilités spéciales, de conseiller spécial du président et de ministre fédéral chargé des affaires internes, à différentes périodes entre 1985 et 1993, sous le président Ibrahim Babangida, et d'ambassadeur du Nigeria en Afrique du Sud entre 1999 et 2005 sous le président Obasanjo. En tant qu'ambassadeur à Pretoria, l'ambassadeur Olagunju a également participé aux diverses réunions et activités liées au NEPAD et au MAEP en Afrique du Sud, où se trouve le siège des secrétariats continentaux du NEPAD et du MAEP.

La désignation de l'ambassadeur Tunji Olagunju en tant que conseiller spécial chargé du NEPAD/MAEP auprès du président, plutôt que celle de l'ambassadeur Aluko en tant qu'assistant spécial chargé du NEPAD (externe), témoigne peut-être de l'importance grandissante attachée au MAEP par le gouvernement Yar'Adua. En outre, la nouvelle nomination a entraîné la fusion des deux bureaux en un seul, mettant un terme à la séparation entre le NEPAD-externe (MAEP) et le NEPAD-Nigeria, ce qui a eu tendance à aggraver le conflit bureaucratique entre les deux bureaux et leurs responsables sous le mandat du président Obasanjo. Avant la fusion, le bureau du conseiller spécial du président (NEPAD-Nigeria) était chargé de vulgariser et de coordonner les objectifs, les programmes et les activités du NEPAD au Nigeria, tandis que le conseiller spécial (MAEP) était chargé de superviser le processus du MAEP au Nigeria, en tant que coordinateur national. Chaque bureau avait son propre personnel.

Dans la pratique, 'avec le transfert du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) au NEPAD, le NEPAD-Nigeria est désormais structuré en quatre sections fonctionnelles: Elaboration et mise en œuvre des programmes (EMOP), Contrôle et évaluation des programmes (PME), Administration et finances (A&F) et MAEP'.<sup>3</sup>

3 E.I. Olugbile, Directeur chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes, NEPAD-Nigeria, 'Concept, principes et stratégie du NEPAD', document présenté lors de la 1ère réunion du Groupe national de travail (GNT) du MAEP, 15 novembre 2007, p.7.

## Le Groupe national de travail et le Comité de pilotage national du MAEP

En février 2004, le président Obasanjo a désigné 50 personnes comme membres du Groupe national de travail du MAEP (GNT-MAEP), présidé par le vice-amiral à la retraite Murtala Nyako, ancien chef d'État-major de la marine du Nigeria et actuellement gouverneur de l'État d'Adamawa dans le Nord-est du Nigeria.

Le GNT-MAEP a été créé pour être l'équivalent, sur le plan fonctionnel, de l'organe appelé dans d'autres pays conseil directeur national du MAEP ou commission nationale du MAEP, avec pour objectif d'intégrer l'apport d'un vaste éventail de parties prenantes dans le processus du MAEP. Le GNT est composé de représentants de la présidence, du secteur privé, des intellectuels, des médias, du monde du travail, des organisations de la société civile (OSCs) et des Organisations non gouvernementales (ONGs). Telle qu'elle a été établie en 2004, la répartition des différents secteurs représentés au sein du GNT était la suivante: 20 pour cent pour le gouvernement, 8 pour cent pour l'Assemblée nationale et les parties politiques, 18 pour cent pour les organisations du secteur privé, 10 pour cent pour les médias et le reste pour les autres représentants de la société civile (dont 28 pour cent pour les ONGs/OSCs, 10 pour cent pour les organisations professionnelles et syndicales et 6 pour cent pour les organisations de jeunes).<sup>4</sup>

Le GNT-MAEP, outre son rôle de Forum politique du MAEP permettant de rassembler les parties prenantes étatiques et non étatiques, a les fonctions suivantes:

- Guider, diriger et superviser, à travers le Point focal national du MAEP, le processus d'évaluation nationale du MAEP, afin de garantir que le processus est crédible et qu'il est mené à bien de manière professionnelle et compétente. C'est un rôle très vaste, qui suppose notamment:
  - de garantir la participation active des parties prenantes au processus, avec l'organisation d'activités nationales de sensibilisation/de diffusion visant à vulgariser le MAEP dans le pays, afin d'arriver à une compréhension, une acceptation et une appropriation vastes du processus par les Nigériens; et
  - de recommander et engager les institutions de recherches nationales chargées de réaliser l'évaluation technique du pays dans les quatre domaines thématiques du MAEP.
- Assurer la liaison avec le secrétariat continental du MAEP en Afrique du Sud, à travers le Point focal national, au sujet du processus national du MAEP.

- Préparer le pays en vue de la visite et faciliter cette dernière, y compris le travail dans le pays de la Mission d'évaluation nationale (MEN) effectué par le secrétariat continental du MAEP.<sup>5</sup>

Un Comité de pilotage national (CPN) composé de 14 membres du GNT-MAEP a également été créé, après consultation en bonne et due forme des membres du GNT-MAEP, le Point focal national du MAEP étant placé à la tête de ce comité. Le Comité de pilotage a été établi pour servir 'd'organe exécutif... chargé de piloter les affaires du GNT' et plus précisément de remplir les missions suivantes:

- examiner régulièrement le processus du MAEP dans le pays;
- recevoir et évaluer le rapport établi par le GNT, ainsi que par les parties prenantes au processus du MAEP dans le pays;
- servir d'arbitre final pour les questions politiques dans le cadre du MAEP;
- assurer la liaison avec le secrétariat continental du MAEP, à travers le Point focal national; et
- rendre compte au président des progrès du processus du MAEP dans le pays.<sup>6</sup>

Le GNT-MAEP a également créé quatre sous-commissions chargées 'd'exercer une surveillance' sur le processus d'évaluation dans chacun des quatre domaines thématiques du MAEP: démocratie et gouvernance politique, gouvernance et gestion économique, gouvernance des entreprises et développement socio-économique.<sup>7</sup>

En novembre 2007, le président Yar'Adua a reconstitué le GNT et élargi ses membres à 250, 'afin de favoriser la participation populaire, l'appropriation nationale et la durabilité.'<sup>8</sup> Les nouveaux membres invités par le coordinateur national pour servir au sein du GNT reconstitué comprenaient les Secrétaire des gouvernements (SG) des 36 États de la Fédération du Nigeria. Par ailleurs, des espaces ont été définis au sein du nouveau GNT pour les femmes, les 'personnes souffrant de handicap' et les organisations confessionnelles. Chinyere Asika, l'ancienne assistante spéciale (NEPAD) du président Obasanjo, a été élue présidente du GNT.

Le Tableau 1 montre la répartition des membres du GNT-MAEP par groupe de parties prenantes. Les parties prenantes du secteur étatique (avec 81 membres) représentaient

4 Secrétariat du Point focal national du MAEP Nigeria [n.d.], Country Self-Assessment Report (CSAR): Background Information on the APRM and its Implementation in Nigeria, p.6-7.

5 Secrétariat du Point focal national du MAEP Nigeria [2006], Rapport pays sur le Nigeria dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs pour le 6ème Forum sur la gouvernance en Afrique (FGA V1), Kigali, Rwanda, 9-11 mai 2006, p.16.

6 Ibid.

7 Gundu [2007], Présentation du MAEP, p.6.

8 Gundu [2007], Présentation du MAEP, p.4.

**Tableau 1: Répartition des groupes de parties prenantes: GNT-MAEP**

Groupe des parties prenantes	Nombre de membres	Pourcentage (approximatif)
<b>A. Acteurs étatiques</b>		
(a) Pouvoir exécutif (fédéral/État)	74	34,2
(b) Assemblée nationale	6	2,7
(c) Judiciaire (fédéral)	1	0,5
<b>B. Acteurs non étatiques: autres que les OSCs</b>		
(a) Secteur privé organisé	10	4,6
(b) Médias	7	3,2
(c) Partis politiques	6	2,7
(d) Intellectuels	15	6,9
<b>C. Acteurs non étatiques: les OSCs/ONGs</b>		
(a) ONGs en faveur des femmes	12	5,5
(b) Main-d'oeuvre/syndicats	9	4,1
(c) Associations professionnelles (médecins et avocats notamment)	5	2,3
(d) ONGs en faveur des jeunes/enfants	11	5,1
(e) ONGs en faveur des handicapés	6	2,7
(f) ONGs en faveur des personnes âgées	3	1,3
(g) Autres ONGs/OSCs	16	7,4
<b>D. Autres acteurs non étatiques</b>		
(a) Dirigeants traditionnels	6	2,7
(b) Associations ethniques/culturelles	5	2,3
(c) Groupes religieux/confessionnels	3	1,3
(d) Groupes de la diaspora du Nigeria	3	1,3
(e) Autres – reconnaissance individuelle	18	8,3
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>100</b>

Source: La présidence, NEPAD Nigéria, Membres du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs: Groupe national de travail (GNT-MAEP), Abuja, 14 novembre 2007.

environ 37,5 pour cent des membres, et celles du secteur non étatique (avec 135 membres), environ 62,5 pour cent.

Le nouveau Point focal national, l'ambassadeur Baba Gana Kingibe, a justifié ainsi l'élargissement du GNT-MAEP:

Vous vous souvenez que le GNT-MAEP mis en place était composé de 50 membres. Il apparaît à présent clairement que ce chiffre ne remplit pas le critère de représentation élargie et de diversification présenté dans les directives du MAEP aux pays. De plus, l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle administration a changé la composition des parties prenantes au MAEP dans les branches législative et exécutive du gouvernement. C'est pourquoi la composition du GNT a été revue et élargie, afin d'être conforme aux directives aux pays du MAEP, qui tendent à garantir une participation populaire, une appropriation nationale et une durabilité du MAEP au Nigeria.<sup>9</sup>

9 Point focal national du MAEP au Nigeria [2007], Discours du Point focal national du MAEP et secrétaire du gouvernement de la Fédération, l'ambassadeur Baba Gana Kingibe, lors de l'inauguration du Groupe national de travail élargi du MAEP (GNT-MAEP), Abuja, 9 novembre 2007, p.1.

Le Comité de pilotage national (CPN) a aussi été recomposé, sous la forme d'un organe de 42 membres, peu après l'inauguration du GNT-MAEP reconstitué. Chinyere Asika est devenue présidente du comité de pilotage, ainsi que du nouveau Groupe de travail national. Conçu et dépeint comme le nouvel organe du GNT-MAEP, le nouveau CPN comprend 38 membres du GNT-MAEP, choisis par d'autres membres du GNT-MAEP; deux membres représentant le gouvernement (le secrétaire politique permanent du GNT-MAEP au sein du bureau du SGF et le secrétaire permanent au sein du bureau du directeur de la fonction publique de la fédération) et deux membres cooptés.

### Autres éléments de la structure nationale de coordination du MAEP

Les structures nationales du MAEP comprennent les instances suivantes:

- Les Instituts techniques de recherches (ITRs) – remplacés ultérieurement par les 'organisations de référence chargées des recherches' (ORRs) – pour entreprendre

l'étude d'autoévaluation nationale. Les coordinateurs du MAEP chargés de

- la démocratie et la gouvernance politique/développement socio-économique;
  - la gouvernance et la gestion économique/la gouvernance des entreprises; et
  - les statistiques, pour apporter des conseils sur le processus d'autoévaluation nationale.
- Une équipe de contrôle et d'évaluation du MAEP, composée d'une équipe de base au niveau national et d'équipes par zones, comprenant des parties prenantes non étatiques, dans chacune des six zones géopolitiques du pays. L'équipe chargée du contrôle et de l'évaluation n'a pas encore été mise en place en bonne et due forme.
  - L'équipe responsable du plaidoyer et de la sensibilisation au MAEP, composée des parties prenantes issues des médias écrits et audiovisuels, et chargée de diffuser largement le MAEP auprès du grand public nigérian et de mobiliser le soutien en sa faveur.<sup>10</sup>

Le Point focal national a ensuite envoyé des courriers de présentation du MAEP à tous les Secrétaires généraux (SGs) des structures administratives des États, le 15 octobre 2007. Il a par la suite organisé une retraite, en novembre 2007, dans l'État de Cross River, avec l'ensemble des SGs, pour leur présenter le MAEP et leur rôle dans le processus du MAEP au Nigeria.

Les SGs ont donc été désignés pour servir de point focal du MAEP dans chaque État, avec des structures semblables aux structures nationales/fédérales à implanter au niveau des autorités administratives des États et au niveau des autorités administratives locales.

## Fédéralisation de la structure de coordination du MAEP

Même si, depuis le départ, il y a eu une prise de conscience de la nécessité de mettre en place des structures de coordination du MAEP au niveau des autorités administratives des États aussi bien qu'au niveau des autorités administratives locales, des mesures concrètes n'ont pas été prises pour les créer avant novembre 2007, lorsque le Groupe national de travail a été reconstitué.

Suite aux élections générales d'avril 2007, qui ont entraîné la mise en place de nouvelles autorités administratives dans la plupart des États, les gouverneurs des États ont fait partie de ceux qui ont examiné un mémorandum sur le MAEP et la structure du processus dans le pays émanant du Point focal national, au cours de la réunion du 14 octobre 2007 du Conseil des États du Nigeria, un organe consultatif au sein duquel ils sont représentés.<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Point focal national du MAEP au Nigeria [2006], Rapport pays sur le Nigeria, p.17–19.

<sup>11</sup> Le Conseil des États est un organe fédéral consultatif, créé en vertu de la Section 153 de la Constitution de la République fédérale du Nigeria de 1999, et qui se compose comme suit: le président [du Nigeria], qui en est le président, le vice-président [du Nigeria], qui en est le vice-président; tous les anciens présidents de la fédération et tous les chefs de gouvernement de la fédération; tous les anciens ministres de la Justice du Nigeria; le président du Sénat; le président de la Chambres des Représentants; tous les gouverneurs des États de la fédération, le procureur général de la fédération et le ministre de la Justice.

# Mise en œuvre du MAEP au Nigeria: Processus et méthodologie

En mars 2005, la visite de la mission d'appui aux pays du MAEP a donné le signal du démarrage officiel du processus du MAEP au Nigeria, après la mise en place des structures nationales du MAEP et à l'issue d'une période de préparation.

Toutefois, le Nigeria n'a terminé la rédaction de son Rapport national d'autoévaluation (RAEN) et n'a élaboré son Plan national d'action (PNA) qu'en fin 2007. En juillet 2007, suite à l'arrivée du nouveau gouvernement, le secrétariat du MAEP a envoyé une mission de suivi pour évaluer les progrès réalisés et mettre en place un nouveau calendrier. Un processus complet de validation a été réalisé sur place du 18 novembre au 7 décembre 2007. Le RAEN et le PNA ont été validés et ensuite approuvés par le Conseil exécutif fédéral, présidé par le président [du Nigeria], avant d'être soumis au secrétariat continental du MAEP en janvier 2008.

Une mission d'évaluation nationale d'une durée d'un mois a ensuite été réalisée par le secrétariat continental du MAEP, du 3 février au 2 mars 2008.

## **Test préliminaire et adaptation au pays du questionnaire de base du MAEP**

Le questionnaire de base du MAEP, qui recoupe quatre domaines thématiques (démocratie et gouvernance politique, gouvernance et gestion économique, gouvernance des entreprises et développement socio-économique) est l'axe central de la méthodologie du processus du MAEP. Le questionnaire a été élaboré pour servir de cadre cohérent à l'ensemble des processus d'évaluation, tout en sachant pertinemment qu'il faudra l'adapter pour prendre en compte les spécificités nationales.

En juillet 2004, comme première étape vers l'adaptation du questionnaire de base au contexte du Nigeria, le Point focal national a effectué un test préliminaire du questionnaire dans le pays. Plus précisément, 250 exemplaires du questionnaire ont été distribués à un échantillon de répondants, pris parmi les parties prenantes étatiques et non étatiques.

En décembre 2004, le Point focal national a organisé à Abuja un atelier consultatif sur le MAEP pour débattre des conclusions du test préliminaire et des autres questions relatives à l'adaptation du questionnaire de base et du processus du MAEP dans l'ensemble au Nigeria. Cet atelier a vu la participation de certaines des organisations ultérieurement désignées comme 'Instituts techniques de recherches' (ITRs) pour effectuer le RAEN, ainsi que des membres du cabinet fédéral, des responsables des principales institutions fédérales, des membres de l'Assemblée nationale, des membres du GNT-MAEP et des consultants et experts du NEPAD.

Le coordinateur national du MAEP, l'ambassadeur Isaac Aluko-Olokun, dans son allocution lors de cet atelier, a indiqué que seulement 30 pour cent de personnes qui avaient reçu le questionnaire pendant le test préliminaire l'avaient rempli, et que la plupart des réponses étaient sommaires. Au cours de l'atelier, l'une des personnes interrogées dans le cadre de l'exercice de test préliminaire, le ministre fédéral de l'Information et de l'orientation nationale, Chukwuemeka Chikelu, a fait remarquer que 'compléter le questionnaire n'a pas été facile, car il était très détaillé'. L'ambassadeur Aluko-Olokun a souligné que 'le questionnaire ne reflétait pas suffisamment les spécificités du pays... [et était] trop approfondi pour les gens'. Il devrait non seulement aborder la structure sociale spécifique au pays, comme le rôle des

**Tableau 2: Chronologie du MAEP au Nigeria**

Activité	Dates
Désignation d'un Point focal national, d'un coordinateur national et du GNT	Février 2004
Activités de plaidoyer, de sensibilisation et de diffusion/de vulgarisation	A partir de Février 2004
Test préliminaire et adaptation au pays du questionnaire de base du MAEP	Juillet–Décembre 2004
Mission d'appui aux pays du secrétariat du MAEP	Mars 2005
Organisation et réalisation du processus d'auto-évaluation nationale	Juin–Décembre 2006
Mission de suivi du secrétariat du MAEP	Juillet 2007
Rédaction du rapport national d'auto-évaluation (RAEN) et élaboration du plan national d'action (PNA)	Août–Octobre 2008
Validation à l'échelle nationale du RAEN et élaboration du PNA préliminaire	Novembre–Décembre 2007
Adoption du RAEN validé et du PNA par le GNT-MAEP et le Conseil exécutif fédéral	Décembre 2008
Soumission du RAEN validé et du PNA au secrétariat continental du MAEP	Janvier 2008
Mission d'évaluation nationale réalisée par le secrétariat du MAEP	3 Février–2 Mars 2008
Examen planifié du rapport du MAEP sur le Nigeria par le Forum du MAEP en marge du sommet de l'UA	Juillet 2008

dirigeants traditionnels, mais également être simplifié pour faciliter sa compréhension par les gens ordinaires.<sup>12</sup>

L'atelier a décidé qu'une première étape essentielle au lancement de la phase d'étude du processus était que les ITRs 'démêlent' et simplifient le questionnaire de base. Les ITRs devaient donc veiller à ce que le questionnaire soit pertinent par rapport aux réformes multisectorielles (économiques, politiques et sociales) passées et présentes du pays, en remontant jusqu'à 1960. Le questionnaire doit également traiter la question du genre comme une question intersectorielle à travers les quatre domaines thématiques. Les ITRs devaient définir une méthodologie commune pour l'ensemble de l'étude, pour les quatre domaines thématiques, en tenant compte des leçons et des expériences des autres pays ayant suivi le processus d'évaluation par les pairs. Il a été convenu que le questionnaire adapté au pays comprendrait, en introduction, des synthèses des objectifs des quatre domaines thématiques du questionnaire.

Il a également été convenu que le pilotage et la gestion du questionnaire nécessiteraient non seulement l'identification de cibles précises parmi les groupes de parties prenantes pertinentes du pays (y compris les étrangers), mais également la sensibilisation des Nigériens dans leur ensemble et l'aide aux associations professionnelles, comme la Nigerian

Economic Association, la *Nigerian Political Science Association* et la *Nigerian Medical Association*.

### Désignation des Instituts techniques de recherches (ITRs)

Début 2005, le Point focal national, en se basant sans doute sur une *procédure sélective*, a invité les organisations figurant au Tableau 3, dont la plupart avaient participé à la réunion de décembre 2004, à être les Instituts techniques de recherches (ITRs) chargés de réaliser les recherches et la préparation du projet de Rapport d'autoévaluation nationale (RAEN). Ces organisations faisaient autorité sur le plan national et international, avaient un rayon d'action sur tout le territoire et reflétaient donc la diversité géopolitique et socioculturelle ('le caractère fédéral') du pays, et comprenaient aussi bien des organisations étatiques que non étatiques.

Toutefois, le Point focal national a effectué cette sélection sans consulter le Groupe national de travail (GNT) et sans faire la publication des postes au grand jour. Ce manque de transparence dans le processus de sélection, ainsi que des préoccupations au sujet de l'indépendance des recherches ont donné lieu à de nombreuses critiques de la part des autres ONGs.

12 Secrétariat du Point Focal National [2004], Rapport de l'atelier consultatif sur le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), qui s'est déroulé au Conference Hall du SGF, Federal Secretariat Complex, Maitama-Abuja, les 2 et 3 décembre 2004, p.3–5.

**Tableau 3: Les Instituts techniques de recherches (ITRs) et leur répartition par thèmes & et par zones géographiques**

Instituts techniques de recherches	Répartition par thèmes	Répartition par zones géographiques
1. <i>Africa Leadership Forum</i> (ALF), Ota [Non étatique]	Démocratie et gouvernance politique	Sud-est et Sud-ouest
2. <i>Centre for Advanced Social Science</i> (CASS), Port Harcourt [Non-étatique]	Développement socio-économique	Sud-est et Sud-sud
3. <i>Centre for Democratic Research et Training</i> (CDRT), Kano [Non-étatique]	Démocratie et gouvernance politique	Nord-est et Nord-ouest
4. <i>Centre for Public-Private Cooperation</i> (CPPC), [Non-étatique], Ibadan	Gouvernance des entreprises	Nord-centre, Nord-est, Nord-ouest, Sud-est, Sud-sud et Sud-ouest
5. <i>Centre for Social et Economic Research</i> (CSER), Ahmadu Bello University, Zaria (en collaboration avec le <i>Nigerian Institute for Social Research</i> (NISER), Ibadan [étatique])	Gouvernance et gestion économique	Nord-centre, Nord-est, Nord-ouest, Sud-est, Sud-sud et Sud-ouest
6. <i>Institute for Governance et Social Research</i> , (IGSR), Jos [Non-étatique]	Démocratie et gouvernance politique	Nord-centre et Sud-sud
7. <i>Nigerian Economic Summit Group Ltd/GTE</i> (NESG), Lagos (en collaboration avec le <i>Centre for Public-Private Cooperation</i> (CPPC), Ibadan [Non-étatique])	Gouvernance des entreprises	Nord-centre, Nord-est, Nord-ouest, Sud-est, Sud-sud et Sud-ouest
8. <i>Nigerian Institute of International Affairs</i> (NIIA), Lagos [State]	Développement socio-économique	Nord-centre et Sud-ouest
9. <i>Nigerian Institute for Social et Economic Research</i> (NISER), Ibadan (en collaboration avec le <i>Centre for Social et Economic Research</i> (CSER), Ahmadu Bello University, Zaria) [State]	Gouvernance et gestion économique	Nord-centre, Nord-est, Nord-ouest, Sud-est, Sud-sud et Sud-ouest
10. <i>Shehu Shagari World Institute</i> (SSWI), Sokoto [Non-étatique]	Développement socio-économique	Nord-est et Nord-ouest

Source: Secrétariat du Point focal national, Abuja, février 2005.

## Mission d'appui au pays du MAEP, 21–24 mars 2005

La mission d'appui au pays, sous la direction de l'ambassadeur Bethuel Kiplagat, du Kenya, membre du panel des éminentes personnalités du MAEP, s'est rendue au Nigeria du 21 au 24 mars 2005, pour évaluer les progrès réalisés par le pays et signer un mémorandum d'entente sur la mise en œuvre future du MAEP et le rôle du secrétariat continental. La mission a rencontré le Point focal national du MAEP, Ufot Ekaette, et a organisé une session de travail avec les dix ITRs, ainsi qu'une réunion avec les diverses parties prenantes du gouvernement et de la société civile, notamment un 'forum ouvert' d'environ 200 participants, au cours duquel le processus du MAEP a été présenté.

A la fin de la visite, l'ambassadeur Kiplagat et Ekaette ont signé un document exposant en détail les différentes étapes de la mise en œuvre du MAEP au Nigeria.

Parmi ses contributions majeures, la mission d'appui a recommandé que le GNT soit élargi et englobe davantage de

groupes de la société civile et que le président du groupe ne soit pas membre du gouvernement.<sup>13</sup>

## Mise en place d'un consensus sur la mise en œuvre nationale

### *Sensibilisation initiale et renforcement de la prise de conscience*

En collaboration avec des intervenants comme l'*Africa Leadership Forum* (ALF) – une Organisation non gouvernementale créée par le président Obasanjo, le Centre pour la démocratie et le développement (CDD), avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du *British Department for International Development* (DFID), pour ne citer que ceux-là, le PFN a organisé une série d'ateliers

<sup>13</sup> Communiqué de la Mission d'appui au Nigeria dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), 21–24 mars 2005.

**Tableau 4: ateliers sur le MAEP pour les différentes parties prenantes**

Type d'atelier	Lieu & date
Atelier national sur le MAEP	Abuja, 2–3 février 2004
Atelier national consultatif sur le MAEP	Abuja, 2–3 décembre 2004
Atelier sur le MAEP destiné aux OSCs par zones géographiques	Zone Sud-Ouest: Ota, Ogun State, 4–5 mars 2005. Zone Nord-Centre: Abuja, TCF, 18–19 mars 2005 Zones Sud-Est/Sud-Sud: Port Harcourt, Rivers State, 8–9 avril 2005 Zones Nord-Est/Nord-Ouest: Kaduna, Kaduna State, 4–5 mai 2005

Source: Secrétariat du Point focal national, Abuja; et Africa Leadership Forum, Ota.

et de séminaires de sensibilisation et de renforcement des connaissances sur le MAEP en 2004 et 2005

*Atelier consultatif du Forum national sur la gouvernance en Afrique (FGA), septembre 2005*

A la mi-septembre 2005, un atelier de deux jours s'est déroulé au siège de l'ALF à Ota, dans l'État d'Ogun, pour discuter du cadre préliminaire du rapport national du Nigeria pour la mise en œuvre du MAEP, qui devait être présenté au 6ème Forum sur la gouvernance en Afrique (FGA) prévu en mars 2006 à Kigali, au Rwanda. Le FGA, organisé par le PNUD, avait pour thème 'La mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs: défis et opportunités', et il a permis de procéder à un examen approfondi à l'échelle continentale des expériences nationales du processus du MAEP à ce jour.<sup>14</sup>

*Ateliers techniques, septembre-décembre 2005*

Avec l'appui du PNUD, et en collaboration avec le PFN, l'ALF a programmé une série de 10 ateliers techniques nationaux pour la mise en œuvre du processus du MAEP au Nigeria entre septembre et décembre 2005 à Ota. L'objectif principal de ces ateliers était de faciliter le contrôle de la mise en œuvre du processus du MAEP dans le pays. Chaque atelier, d'une durée de deux jours, ciblait un secteur différent: les médias, les législateurs au niveau fédéral, les présidents et vice-présidents de toutes les législatures du Nigeria, les dirigeants des syndicats, la fonction publique, le secteur judiciaire au niveau fédéral et national et l'ensemble du secteur privé.

Ces ateliers comprenaient plusieurs volets: présentations approfondies et discussions sur les problèmes de gouvernance en Afrique et au Nigeria; concept, principes et structures du MAEP; rapport d'autoévaluation nationale

et Plan national d'action et défis au niveau du contrôle et de l'évaluation du MAEP au Nigeria et de la mise en œuvre du PNA après la finalisation du rapport.

## Choix de la méthodologie d'autoévaluation

Le PFN a également organisé une série de réunions entre février et novembre 2005 avec les ITRs, afin de finaliser la structure et la forme du questionnaire ainsi que la méthodologie de l'enquête.

*Réunion du secrétariat du Point focal national et des ITRs, 17–18 février 2005*

Le Point focal national a eu des 'discussions techniques' avec les ITR, les 17 et 18 février 2005, afin de débattre de la gestion du questionnaire du MAEP, de la méthodologie de l'enquête et des modalités d'implication des ITRs dans le processus. Cette réunion avait pour objectif de faciliter les discussions sur le processus du Nigeria avec la mission d'appui au pays du secrétariat continental du MAEP, dont la visite dans le pays était prévue en mars 2005.

*Retraite sur la méthodologie des ITRs, 9–10 mars 2005*

La réunion du mois de février 2005 a été suivie par une retraite portant sur la méthodologie des ITRs, qui a eu lieu les 9 et 10 mars 2005, afin de discuter plus en détail et de s'entendre sur les points suivants:

- adaptation du questionnaire de base au pays, notamment la prise en compte du genre, des jeunes, des personnes handicapées et d'autres groupes marginaux dans les quatre domaines thématiques;
- la méthodologie de l'enquête;
- le cadre de l'échantillonnage;
- les techniques employées pour le travail sur le terrain,

<sup>14</sup> Consulter le site Internet du FGA: [http://www.undp.org/africa/agf/full\\_agf6\\_archive.html](http://www.undp.org/africa/agf/full_agf6_archive.html).

notamment les modalités appropriées pour impliquer les trois branches du gouvernement, au niveau des autorités administratives fédérales, des États et au niveau local, dans le processus d'autoévaluation nationale; et

- un planning pour la phase de l'étude sociale ou de l'autoévaluation nationale à cette étape du processus.

Il a été convenu que la méthodologie proposée s'inspirerait d'une conception de recherche descriptive, en utilisant la méthode des enquêtes. A cela viendrait s'ajouter l'étude de documents écrits et de données annexes. Une combinaison des méthodes d'échantillonnage raisonné et d'échantillonnage à plusieurs degrés, avec la zone des autorités administratives locales (AALs) comme unité d'échantillonnage de base, serait adoptée, en s'appuyant sur la représentation proportionnelle. Vingt pour cent des AALs de chaque État feraient l'objet d'un échantillonnage, avec 50 questionnaires par AALs, en tenant compte de la densité de la population de chaque État.

Toutefois, il a été noté qu'un travail supplémentaire était nécessaire pour finaliser:

- la méthodologie et le cadre méthodologique, notamment la liste de contrôle utilisée pour la collecte des données de base de l'enquête;
- les zones des autorités administratives locales dans lesquelles l'enquête serait faite;
- l'adaptation du questionnaire de base au pays; et
- le planning des ITRs.<sup>15</sup>

### *Retraite des ITRs sur le processus d'autoévaluation nationale, 9 novembre 2005*

Un accord final n'a été conclu sur l'adaptation au pays du questionnaire de base et sur la méthodologie et le cadre d'échantillonnage pour l'enquête que lors de la 4ème retraite des ITRs, le 9 novembre 2005. La méthodologie finalement retenue comportait cinq méthodes de recherches complémentaires:

- Recherche documentaire: à travers les documents pertinents sur les questions de gouvernance liées au MAEP applicables au Nigeria depuis 1960.
- Autogestion du questionnaire du MAEP par des répondants choisis par échantillonnage aléatoire/sélectionnés.
- Entretiens avec des membres de l'élite/des décideurs, pour connaître leur point de vue sur les questions de gouvernance dans le pays.
- Discussions de groupes ciblées: pour connaître le point de vue des personnes n'appartenant pas à l'élite et des

dirigeants d'opinion locaux, à travers un débat sur les questions de gouvernance.

- Enquête de masse auprès des ménages: pour connaître leur point de vue sur les questions de gouvernance dans le questionnaire de base du MAEP.

Il a également été convenu que les échantillonnages pour la gestion du questionnaire, les entretiens avec des membres de l'élite/des décideurs, les ménages auprès desquels sont réalisées les enquêtes de masse et les groupes pour les discussions ciblées seraient choisis dans une zone administrative locale sélectionnée dans deux des trois districts sénatoriaux de chaque État. L'une des AALs appartiendrait au district sénatorial dans lequel la capitale de l'État est située, tandis que l'autre serait choisie soit parce qu'elle se trouve le plus loin possible de la première AAL sélectionnée, soit en fonction d'autres différences démographiques ou géophysiques pertinentes, ou communales. Dans chaque AAL choisie, deux communautés seraient sélectionnées de manière à refléter les diversités en matière de population, de culture, monde rural/urbain notamment. L'univers d'échantillonnage ou de travail serait sélectionné, sur la base d'un échantillonnage aléatoire stratifié, parmi la population adulte (+ de 18 ans) de chaque AAL.<sup>16</sup>

Toutefois, une controverse est apparue autour de la décision de dernière minute du Point focal national (PFN) d'utiliser les services du Bureau national des statistiques (BNS) pour l'enquête de masse auprès des ménages, sans aucune consultation du GNT-MAEP ni des ITRs. Le BNS n'avait pas pris part au débat qui a duré presque un an entre le PFN et les ITRs sur l'adaptation au pays du questionnaire de base, ni sur la méthodologie adéquate pour la phase d'enquête du processus d'autoévaluation nationale. Certains des ITRs avaient suggéré que les bureaux du BNS et de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), au niveau du conseil des collectivités locales, pourraient apporter aux ITRs un appui sur le terrain, mais pas que lesdites institutions piloteraient les recherches. Le secrétariat du Point focal national a avancé que le BNS devrait jouer un rôle plus central dans la phase d'enquête du processus, au vu du rôle que son organe jumeau avait joué dans le processus du MAEP au Kenya.

La retraite s'est donc trouvée au point mort, car certains des ITRs ont exprimé des réserves de principe et des doutes sur l'opportunité de l'implication du BNS. Par ailleurs, il y a eu un désaccord sur les honoraires à verser aux ITRs pour leur implication.

15 Secrétariat du Point focal national du MAEP Nigeria [2005], Résumé des conclusions de la retraite sur la méthodologie des ITRs, mars 2005.

16 I.A. Aluko-Olokun [2005], Note sur les critères de sélection des AALs & l'univers d'échantillonnage pour le processus d'autoévaluation nationale du MAEP au Nigeria, in mimeo, 9 novembre 2005, p.1-3.

**Tableau 5: Organisations de recherche de pointe (ORR)**

Nom de la ORR	Domaine thématique attribué
1. <i>Centre for Democracy and Development</i> (CDD), Abuja	Démocratie et gouvernance politique
2. <i>African Institute for Applied Economics</i> (AIAE), Enugu	Gouvernance économique et gestion
3. <i>Research International Market Trends</i> (RIMT), Lagos	Gouvernance des entreprises
4. <i>Research Marketing Services</i> (RMS), Lagos	Développement socio-économique
5. Bureau national des Statistique (BNS)	Enquête de masse auprès des ménages

Source: Secrétariat du Point focal national, Abuja.

### 5<sup>ème</sup> retraite PFN-ITR, 5–6 décembre 2005

Une autre retraite PFN-ITR, présidée par l'ambassadeur Bethuel Kiplagat, membre du panel des éminentes personnalités, a été organisée les 5 et 6 décembre 2005, afin de résoudre les questions non résolues liées aux honoraires versés aux ITRs pour leurs services, ainsi que la méthodologie et l'affectation des responsabilités de l'enquête entre les ITRs, y compris le Bureau national des statistiques. Il a été convenu pendant la retraite que les ITRs devaient axer leur travail uniquement sur les trois volets de recherche de l'autoévaluation: la recherche documentaire, les entretiens avec l'élite et les discussions de groupes ciblés, tandis que le Bureau national des statistiques se chargerait de l'enquête de masse auprès des ménages.

La question du budget pour le travail sur le terrain dans le cadre de l'enquête, et des honoraires à verser aux ITRs, qui n'avait pas pu être résolue, a été reportée à la réunion du 20 décembre 2005 entre le PFN et les ITRs. Les ITRs devaient soumettre à nouveau les budgets basés sur les activités, le calendrier de mise en œuvre, les questionnaires thématiques adaptés au pays et la liste des AALs pour les enquêtes avant le 13 décembre 2005.

Cependant, peu avant la réunion du 20 décembre 2005, le PFN a mis un terme aux discussions avec les ITRs, sans compensation financière pour le temps et le travail consacrés au processus. Le coordinateur national du MAEP a envoyé un courrier électronique disant que cette mesure était nécessaire 'si l'autoévaluation du Nigeria doit rester sur la bonne voie',<sup>17</sup> donnant comme raison pour l'éviction des ITRs que la plupart d'entre eux n'avaient pas soumis les budgets basés sur les activités ni le calendrier de travail à la date butoir du 13 décembre.

17 Coordinateur national du MAEP [2005], courrier électronique adressé à l'ensemble des ITRs pour le rapport d'autoévaluation nationale du Nigeria dans le cadre du MAEP Nigeria, 19 décembre 2005.

### Implication de nouvelles organisations de recherche et de nouveaux coordinateurs

Début 2006, le PFN a mis une annonce dans un certain nombre de quotidiens nationaux, pour demander aux institutions intéressées de soumettre des propositions en vue de la réalisation d'une étude d'autoévaluation nationale dans le cadre du MAEP. Aucune des ITRs qui s'étaient retirées du processus n'a fait de proposition en réponse à cette annonce. En fonction des réponses reçues après la parution de l'annonce, cinq nouvelles 'organisations de recherche de pointe' (ORRs) ont été engagées en mars 2006 pour réaliser cette étude – une pour chacun des thèmes du MAEP, et le BNS a réalisé l'enquête auprès des ménages – sur la soixantaine qui avait soumis des propositions (Voir Tableau 5).

Outre ces cinq LROs, le Point focal national a désigné trois consultants/experts pour servir de coordinateurs par thème dans le cadre du processus du MAEP: le professeur Alex Gboyega, du département des sciences politiques de l'Université d'Ibadan; le Professeur F.O.N. Roberts, spécialiste en sciences politiques du Nigerian Institute of Social and Economic Research (NISER), Ibadan; et M. Benson Ekujimi, du Bureau national des statistiques (BNS). Le rôle de ces coordinateurs par thème, choisis avec l'aide de l'appui technique direct de la Coopération allemande (GTZ) au processus du MAEP dans le pays, était de se charger de la coordination générale de l'étude par les ORRs, d'harmoniser leur compte-rendu sous la forme d'un RAEN synthétisé, de faire un PNA et de 'conseiller et de renforcer les capacités du secrétariat du point focal national du MAEP dans la poursuite du processus d'auto-évaluation sur la gouvernance du Nigeria'.<sup>18</sup>

Chacun des deux coordinateurs responsables des thèmes étaient chargés chacun de deux domaines thématiques

18 Secrétariat du Point focal national du Nigeria du MAEP [2006], Rapport national pour le Nigeria, p.18.

**Tableau 6: Méthodologie & cadre d'échantillonnage du processus d'auto-évaluation**

Méthodologie/Instrument d'enquête	Cadre d'échantillonnage
1. Entretiens avec des membres de l'élite/des décideurs	Taille moyenne nationale d'échantillonnage de 120 répondants pour chacune des 3 ORRs dans deux États de chacune des six zones géopolitiques du pays et dans le <i>Federal Capital Territory</i> (FCT), Abuja, avec une quatrième ORR, la CDD, interrogeant un échantillon de 200 répondants.
2. Groupes de discussion ciblés (FGD)	La taille moyenne d'échantillonnage était deux Groupes de discussion dans deux États de chacune des six zones géopolitiques du pays et dans le <i>Federal Capital Territory</i> (FCT).
3. Enquête de masse auprès des ménages	La taille moyenne d'échantillonnage était de 22.200 foyers répartis dans 1.110 zones de recensement à travers 111 zones de structures administratives locales de 108 districts sénatoriaux du pays.

Source: Extrait de *APRM Country Self-Assessment Report (CSAR): Executive Summary*, pp.1–2., NEPAD Nigeria [2007].

seulement, tandis que le troisième était chargé des statistiques à travers les quatre domaines thématiques, selon la répartition suivant:

- démocratie et gouvernance politique/développement socio-économique: Professeur Alex Gboyega
- gouvernance économique et gestion/gouvernance des entreprises: Professeur F.O.N. Roberts; et
- statistiques (qui recoupent les quatre domaines thématiques): M. Benson Ekujimi.

Les coordinateurs thématiques étaient chargés de veiller à la diligence et la compétence des ORRs pour la réalisation des recherches documentaires, l'étude sur le terrain et l'analyse des données. Ils étaient également chargés d'assembler le RAEN sous forme de rapport synthétisé et structuré.

## Finalisation des recherches et du rapport d'autoévaluation nationale

Les ORRs ont effectué le travail d'enquête et les autres recherches pour le rapport d'autoévaluation nationale entre juin et décembre 2006. Si la méthodologie utilisée par les ORRs restait la même que celle arrêtée auparavant avec les ITRs initialement choisis, le champ d'action, notamment le cadre d'échantillonnage pour l'enquête, a été révisé comme indiqué dans le Tableau 6 ci-dessous:

En se servant de ces éléments, chacune des ORRs avait élaboré, en avril 2007, une partie du projet de rapport d'autoévaluation nationale<sup>19</sup> et du projet de Plan national

d'action pour le thème qui lui avait été assigné. Les projets ont ensuite été assemblés en un seul rapport par les trois coordinateurs chargés des thèmes et le rapport final a été soumis au Point focal national en juin 2007. Le projet de PNA a été chiffré par une commission interministérielle.

Alors que le projet du RAEN 'expose les défis, les faiblesses institutionnelles et les meilleures pratiques en matière de gouvernance vus par les Nigériens', le projet de PNA 'est conçu pour intégrer l'Agenda en sept points du gouvernement actuel et le programme NEEDS-2 [*National Economic Empowerment Development Strategy*]'<sup>20</sup>

Quatre nouvelles organisations de recherches ou groupes de prospective ont ensuite été engagés par le secrétariat du Point focal national pour réaliser l'évaluation par les pairs du projet de RAEN, pour s'assurer qu'il avait été fait de manière professionnelle et avec compétence, comme prévu dans les directives du MAEP. Chaque organisation de recherches a été engagée pour réaliser l'évaluation par les pairs du domaine thématique dans lequel elle possède le plus d'expertise. Chaque partie du projet de RAEN qui a fait l'objet de l'évaluation par les pairs a ensuite été soumise au Point focal national avant fin octobre 2007.

## Mission de suivi du MAEP

A l'issue des élections d'avril 2007, l'ambassadeur Babagana Kingibe, le nouveau secrétaire du gouvernement fédéral et du Point focal national du MAEP, a organisé une mission de suivi du MAEP au Nigeria du secrétariat continental du MAEP. La

19 NEPAD Nigeria [2007], Synthèse du rapport d'autoévaluation nationale (RAEN) du MAEP: Résumé Général

20 Gundu, *Overview of the APRM*, p.8; Point focal national du Nigeria, Présentation du Point focal national du MAEP, p.6.

**Tableau 7: Calendrier révisé du MAEP au Nigeria**

Activité	Echéances
Mémo sur la mise en œuvre du MAEP au Nigeria à envoyer au Conseil économique national	14 octobre 2007
Introduction du MAEP par le PFN aux secrétaires des structures administratives des États	15–19 octobre 2007
Soumission au PFN par les consultants thématiques du projet de RAEN et des questions relatives au PNA	25 octobre 2007
Examen et soumission de l'évaluation par les pairs du projet de RAEN et de PNA mis à jour par les 4 institutions de recherches engagées pour ce travail	26 octobre 2007– 15 novembre 2007
Traduction de la synthèse du projet de RAEN mise à jour en Hausa, Igbo et Yoruba	26 octobre– 15 novembre 2007
Soumission du projet de RAEN et de PNA mis à jour par le secrétariat continental du MAEP	15–20 novembre 2007
Production de la synthèse traduite du RAEN et du PNA, et du RAEN et du PNA dans son intégralité	15–23 novembre 2007
Réunion inaugurale du GNT-MAEP	29 novembre 2007
Plaidoyer et sensibilisation des médias sur le MAEP: Publication en plusieurs parties de la version anglaise et des versions en Hausa, Igbo et Yoruba de la synthèse du RAEN dans les quotidiens nationaux ; affichage de la synthèse du RAEN sur les sites Internet du MAEP et du NEPAD	30 novembre 2007– 30 janvier 2008
Validation à l'échelle nationale du RAEN et du PNA, à travers des ateliers avec les parties prenantes du secteur public et du secteur privé	19–30 novembre 2007
Production du RAEN et du PNA validés	décembre 2007
Adoption du RAEN et du PNA validés par le CNT-MAEP et le Conseil exécutif fédéral	janvier 2008
Soumission au secrétariat continental du MAEP du RAEN et du PNA adoptés	1 <sup>ère</sup> semaine de janvier 2008

mission de suivi de juillet 2007 devait examiner les progrès réalisés au niveau du processus du MAEP dans le pays et convenir avec le PFN d'une feuille de route prévoyant la visite au Nigeria d'une mission d'évaluation dans le pays. Suite à cette mission et à une autre réunion qui a eu lieu à Pretoria en Afrique du Sud entre le secrétariat continental du MAEP et le secrétariat du Point focal national du MAEP, un accord a été trouvé pour définir un calendrier révisé du processus du MAEP au Nigeria. Les principales activités de la feuille de route révisée sont indiquées au Tableau 7 ci-dessous, et les échéances ont été respectées dans l'ensemble.<sup>21</sup>

### **Diffusion et validation à l'échelle nationale du projet de RAEN et du PNA préliminaire**

L'un des premiers actes posés par le Point focal national du MAEP et le conseiller spécial (chargé du NEPAD) du président

nommé en juin 2007 a été de publier et diffuser largement auprès du public le document de synthèse du RAEN, dans le cadre de l'exercice national de validation du rapport. Le coordinateur national a promis d'imprimer et de distribuer 40 millions d'exemplaires du RAEN, soit 10 millions d'exemplaires dans chacune des quatre 'langues constitutionnelles' du Nigeria, l'Anglais, le Hausa, l'Igbo et le Yoruba. Même si on ne sait pas exactement le nombre d'exemplaires finalement imprimés, des copies ont été envoyées dans les 36 États et le Territoire de la capitale fédérale, entre novembre 2007 et janvier 2008 par les membres du GNT-MAEP. La synthèse du RAEN a également été diffusée en plusieurs parties dans des quotidiens nationaux choisis et des hebdomadaires entre novembre 2007 et décembre 2007. Toutefois, il n'y a pas eu de publication à grande échelle du texte intégral du RAEN, ce qui est pourtant requis par les directives du secrétariat continental du MAEP.

Après l'inauguration du GNT élargi par le président Yar'Adua en novembre 2007, le PFN a mis en place quatre équipes, chacune composée de 50 membres du GNT, chargées d'exercer une validation à l'échelle nationale du projet de RAEN et du PNA préliminaire, en se basant sur la synthèse du RAEN en circulation.

21 Extrait de Gundu, *Overview of the APRM*, p.9, et Point focal national du Nigeria [2007], Feuille de route révisée du MAEP au Nigeria, Réunion préparatoire à la Mission d'évaluation nationale au Nigeria, Pretoria, Afrique du Sud, 30 septembre, 2007, pp.1–3, 15 octobre 2007.

**Tableau 8: Groupes des parties prenantes du secteur public à l'atelier de validation d'Abuja, 3–7 décembre 2007**

<b>Session-débat par thème</b>	<b>Liste des groupes des parties prenantes du secteur public</b>
Démocratie et Gouvernance politique	Commission nationale des droits humains Commission chargée des infractions économiques et financières Commission indépendante sur les pratiques de corruption Commission de tracé de la frontière nationale <i>National Centre for Women Development</i>
Gouvernance économique et Gestion	<i>Central Bank of Nigeria</i> Bureau de la Dette <i>Nigerian National Petroleum Corporation</i> Comités de dotation et Comités des comptes du Sénat et des Chambres des représentants Bureau du contrôleur général de la Fédération
Gouvernance des entreprises	Commission des valeurs boursières et du change Bureau des Entreprises publiques Commission des Entreprises <i>Federal Mortgage Bank</i> <i>National Insurance Commission</i>
Développement socio-économique	<i>National Planning Commission</i> Bureau des Objectifs du Millénaire pour le Développement Ministères de l'Éducation, de la Santé, des Femmes et de la Jeunesse Comité national d'action sur le SIDA <i>National Agency for Food and Drug Administration</i>

Source: Extrait de Programme for CSAR [RAEN] Validation Workshops, pp.7–9.

L'objectif essentiel de ce processus était de présenter officiellement le projet de RAEN et le PNA préliminaire au public nigérian, à travers des parties prenantes du secteur public et du secteur privé, et de définir et d'évaluer dans quelle mesure le projet de RAEN et le PNA préliminaire reflétaient les opinions et les perceptions du Nigérian moyen. Le but de cette validation était de voir l'émergence de suggestions sur la manière dont on peut aller de l'avant pour atteindre les objectifs du MAEP.<sup>22</sup>

Les quatre équipes ont participé à une série intensive de réunions du 18 novembre au 1er décembre 2007 dans 14 des 36 États du Nigeria. Des représentants de 22 autres États ont été invités à assister à la réunion tenue dans l'État le plus proche, en fonction de la répartition géographique.<sup>23</sup>

L'exercice de validation qui s'est déroulé dans chacun des groupes d'États ciblés a duré deux jours et une visite de courtoisie a été rendue au gouverneur de l'État où se déroulait l'exercice. Les réunions étaient organisées selon un schéma classique: le premier jour, présentation du projet de RAEN aux représentants des ministères d'État, de la législature et

du corps judiciaire; le deuxième jour, présentation du rapport aux parties prenantes du secteur privé, notamment les médias, les intellectuels, les organisations professionnelles, les ONGs, les dirigeants traditionnels et les partis politiques. Un événement médiatique a aussi généralement été organisé à l'issue des deux journées.<sup>24</sup>

L'exercice de validation réalisé à l'échelle nationale a été conclu par une série de sessions de validation à Abuja, dans le Territoire de la capitale fédérale, pour les groupes de parties prenantes du secteur public et du secteur privé les 3 et 4 décembre 2007. Ces ateliers ont été menés selon le même schéma de programme que l'exercice national, mais en étant davantage axés sur les groupes pertinents de parties prenantes du secteur public pour les sessions de clôture thématiques. Ces réunions ont été suivies de sessions de validation avec le pouvoir judiciaire.

Le 11 décembre 2007, le président Yar'Adua a présidé un 'Dialogue National sur le MAEP' dans le Banquet Hall du palais présidentiel à Abuja, avec la participation de plusieurs gouverneurs d'État, de chefs des missions diplomatiques représentées au Nigeria, de membres du Conseil fédéral exécutif (Cabinet), de secrétaires fédéraux permanents et de

22 Voir, Prof. F.O.N. Roberts [2007], Ateliers de validation du RAEN, 18 novembre–7 décembre 2007, Orientation de Pré-Validation: Directives aux présidents, personnes ressources et rapporteurs, 17 novembre, p.1.

23 Secrétariat du Point focal national [2007], Programme of Events for the CSAR Validation Workshops, November 18-December, pp.1–6.

24 Point focal national [2007] Programme of Events for CSAR Validation Exercise, pp.1–2.

chefs de ministères, de Départements et d'agences fédéraux (DAFs), de dirigeants traditionnels et de membres du GNT-MAEP.

Après la clôture de la validation nationale du projet de RAEN et du PNA préliminaire en décembre 2007, le GNT-MAEP a organisé des ateliers de sensibilisation par zones dans les six zones géographiques du pays, du 17 au 31 janvier 2008, pour préparer le pays à la mission d'évaluation nationale (MEN) imminente du secrétariat continental du MAEP. Les ateliers ont été organisés par le Comité national de pilotage, en collaboration avec le PFN, qui avait désigné et mis sur pied un comité organisateur pour la mission. Le Dr A.R. Mohammed, secrétaire permanent des affaires politiques du bureau du SGF, a présidé le comité organisateur avec Madame Chinyere Asika, présidente du Comité de pilotage du GNT-MAEP, et huit autres membres du Comité de pilotage. Le GNT-MAEP a également désigné des coordinateurs du centre, chargés de travailler avec d'autres membres du GNT pour veiller au bon déploiement de la MEN dans 16 groupes d'États.

### **La Mission d'évaluation nationale (MEN) du MAEP au Nigeria**

La Mission d'évaluation nationale du MAEP a passé un mois au Nigeria, du 3 février au 2 mars 2008. Le président du Nigeria, Alhaji Umaru Shehu Yar'Adua, a officiellement lancé la MEN au Nigeria le 5 février 2008, devant des personnalités comme le président du sénat David Mark, le président de la Chambre des représentants Dimeji Bankole, le ministre de la Justice Idris Kutigi, plusieurs gouverneurs d'État et des ministres du gouvernement fédéral.

C'est l'ambassadeur Bethuel A. Kiplagat (Kenya), membre du Panel des éminentes personnalités du MAEP, qui a dirigé la MEN. Le Dr Graca Machel (Mozambique), également membre du panel des éminentes personnalités du MAEP qui avait initialement été désignée pour co-présider la MEN, n'a pas pu rejoindre l'équipe lors de son séjour au Nigeria, en raison de son rôle de médiatrice dans la crise électorale au Kenya. L'équipe était également composée de M. Alhaj Ahmad Tejan Kabbah, ancien président de la Sierra Léone; de 14 experts de divers pays africains, couvrant les quatre domaines thématiques; de huit membres représentant les partenaires stratégiques du secrétariat du MAEP (la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique); et de quatre membres du secrétariat continental du MAEP, dont le directeur exécutif, le Dr Bernard Kouassi.

La mission a entrepris une série intensive de consultations des parties prenantes à travers le pays. Pour effectuer les visites sur le terrain dans le pays, la MEN a été divisée en

deux équipes. Chaque équipe a visité huit centres, chaque centre comprenant un groupe d'États, dont le Territoire de la capitale fédérale, Abuja. Outre les visites rendues aux gouverneurs des États en question, les équipes ont rencontré séparément des groupes de parties prenantes du secteur public et du secteur privé. La MEN a également rencontré, aux cours de réunions spéciales, les deux anciens présidents du Nigeria: le président Shehu Shagari, à Sokoto, et le président Olusegun Obasanjo, à Abeokuta et Ota.

Outre ces rencontres à travers tout le pays avec les parties prenantes au niveau des États dans 16 centres, la MEN a également organisé des réunions par secteur à Abuja, début février. Un 'forum ouvert' a été organisé avec les groupes de parties prenantes du secteur privé le 6 février, avec des discussions sur les quatre thèmes du MAEP en marge de ce forum. Le 7 février, une équipe de la MEN a rencontré le sénat du Nigeria et l'autre la Chambre des représentants. Le 8 février, la MEN a rencontré des représentants des partenaires au développement et des dirigeants de la communauté diplomatique au Nigeria, ainsi que des membres du secteur judiciaire nigérian, le même jour.

La MEN a organisé une session de clôture avec le PFN, le conseiller spécial du président chargé du NEPAD et la GNT-MAEP le 29 février 2008. Une session de clôture avec le président Yar'Adua avait été prévue le même jour. Comme il se trouvait en visite d'État en République populaire de Chine, Dimeji Bankole, président de la chambre des représentants, l'a représenté. A cette session étaient également présents l'ancien président Shehu Shagari, ainsi qu'un certain nombre de gouverneurs adjoints, le PFN, plusieurs ministres du gouvernement fédéral et des membres du GNT-MAEP.

A la demande d'un membre de la MEN, le professeur Shadrack Gutto, certains membres de la MEN, dont l'ambassadeur Bethuel Kiplagat, ont rencontré un groupe choisi d'une douzaine d'intellectuels nigériens à Abuja, le 1er mars 2008. Deux personnes des universités et instituts de recherche de chacune des six zones géopolitiques (Centre-Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Sud et Sud-Ouest) ont été sélectionnées pour participer à cette réunion, à laquelle assistait également le conseiller spécial du président (chargé du NEPAD). Au cours de la réunion ont été abordées les questions du regain d'intérêt pour la Renaissance africaine et ses implications pour le panafricanisme, la réforme de l'Union africaine et les principes de base du MAEP. Il a finalement été convenu de soutenir l'idée de la création d'une commission de trois personnes choisies parmi celles présentes à cette réunion, chargées d'élaborer une feuille de route pour faire avancer le processus.

### *Observations préliminaires de la MEN sur le processus du MAEP au Nigeria*

La MEN s'est saisie de l'occasion fournie par les apparitions publiques et les entretiens dans les médias pour faire des observations sur le processus du MAEP. Il ressort des comptes-rendus de ces observations que la MEN a jugé que le RAEN était crédible et reflétait la nature du processus de gouvernance au Nigeria. D'après la MEN, ce rapport est autocritique et indique ce qui est positif et ce qui est problématique au niveau de la performance du Nigeria dans les quatre domaines thématiques du MAEP. La MEN a comparé le RAEN des autres pays qui ont fait l'objet de l'évaluation par les pairs, et a jugé que celui du Nigeria était le meilleur de tous. La MEN a trouvé ses consultations à travers le pays fatigantes mais très intéressantes, car elles ont donné aux membres du MAEP une occasion unique d'apprécier la diversité du Nigeria et le patrimoine et le potentiel immensément riches du pays sur le plan des ressources humaines et naturelles.

Les commentaires de l'ambassadeur Kiplagat et d'autres portes paroles pendant les réunions finales qui ont eu lieu dans le pays ont indiqué que le MAEP avait estimé que le GNT-MAEP avait fait du bon travail en matière de sensibilisation à l'importance du processus du MAEP auprès des diverses parties prenantes et des communautés. Les sessions de validation et les sessions interactives ont été largement suivies, surtout les sessions de clôture sur la démocratie et la gouvernance politique, et se sont caractérisées par des discussions franches, dynamiques et ouvertes, où tous les coups sont permis. D'après la MEN, les discussions ont fait ressortir les attentes élevées des participations et leur engagement dans le processus du MAEP, et d'une manière plus générale envers la démocratie et l'État de droit. La MEN a également trouvé chez les participants une notion rafraîchissante et encourageante de l'importance du Nigeria pour l'Afrique, et tout particulièrement des attentes du reste de l'Afrique par rapport au rôle de leader du Nigeria à l'échelle du continent.<sup>25</sup>

## Les prochaines étapes

Au cours de la session de clôture avec le GNT-MAEP, la MEN a précisé les délais et le moyen d'aller de l'avant pour réaliser les prochaines étapes du processus du MAEP dans le pays.

La MEN a dit qu'elle enverrait au Nigeria son propre rapport indépendant, le rapport d'évaluation nationale du MAEP, avec le Plan national d'action modifié, au plus tard fin mars 2008. Le Nigeria doit normalement réagir au rapport d'évaluation nationale et au PNA modifié au plus tard fin avril 2008, à temps pour que le secrétariat continental du MAEP les envoie aux États membres du Forum du MAEP la troisième semaine de mai.

Le rapport d'évaluation nationale, avec les commentaires du Nigeria, et le PNA finalisé arrêté entre le gouvernement nigérian et le secrétariat du MAEP, devraient alors être examinés par les chefs d'État et de gouvernement des États participants pendant le Forum du MAEP en marge du sommet de l'UA, prévu en Egypte du 1er au 3 juillet 2008.

Une fois que le PNA a été soumis à l'évaluation par les pairs, le Nigeria doit normalement présenter tous les six mois un rapport sur les progrès de sa mise en œuvre au secrétariat continental du MAEP. La MEN a conseillé qu'à l'issue de la présentation du rapport national d'évaluation du Nigeria devant le Forum du MAEP, le Nigeria organise des ateliers nationaux et sous-nationaux pour sensibiliser les personnes chargées de la mise en œuvre des recommandations du rapport national d'évaluation et du PNA. Pour ce faire, la publication de versions simplifiées et vulgarisées du rapport pourrait s'avérer utile.

<sup>25</sup> Notes prises par l'auteur pendant les sessions d'analyse de la MEN avec le président de la République fédérale et la réunion de clôture de la MEN avec le GNT-MAEP. Des commentaires similaires ont été faits lors de l'événement organisé au Sheraton Hotel, à Abuja, le 29 février 2007.

# Financement de la structure et du processus de coordination du MAEP

Le gouvernement fédéral finance les activités et les programmes des divers organes de la structure nationale de coordination du MAEP, à partir du budget annuel de la présidence. Si c'est un signe de l'appui du gouvernement au processus du MAEP, cela peut toutefois s'avérer problématique, en raison des tractations interministérielles sur la quantité d'argent à affecter au processus du MAEP. Il y a également le problème des retards dans le décaissement des fonds, dus aux politiques bureaucratiques et aux tracasseries administratives dans la publication du budget, les comptes et les processus comptables, au sein de la fonction publique fédérale.

Le rapport du Nigeria sur le processus du MAEP présenté lors du 6ème Forum africain sur la Gouvernance a noté que 'une estimation budgétaire préliminaire du processus au Nigeria, réalisée par le Secrétariat du Point focal national (PFN), indique que le pays devra dépenser plusieurs millions de dollars US pour mener à bien fidèlement et correctement le processus du MAEP'.<sup>26</sup> D'après les informations fournies par le Secrétariat du Point focal national du MAEP en mai 2008, le montant total des dépenses engagées par le gouvernement fédéral seulement pour le processus du MAEP au Nigeria, entre janvier 2004 et mars 2008, s'élève à 1.615.128.868 Nairas (soit environ 14 millions de dollars US), une grande partie de cet argent ayant été dépensé en 2007-2008, pour les exercices de validation et la mission d'évaluation du pays. Ces informations n'ont toutefois pas été rendues publiques.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires internationaux au développement ont apporté leur appui à certaines des activités et

programmes du Point focal national. Ainsi, le PNUD a sponsorisé les messages radio de sensibilisation du public sur le processus national du MAEP et a octroyé des subventions pour les ateliers du MAEP destinés aux parties prenantes, ainsi que pour la préparation du rapport national du MAEP présenté au 6ème Forum sur la gouvernance en Afrique. Le PNUD a par ailleurs contracté un partenariat avec le secrétariat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA), basée à Addis Abeba, pour apporter des conseils techniques au niveau de la sélection des ITRs/ORR et pour désigner le mécanisme de contrôle et d'évaluation du processus national du MAEP. L'agence allemande d'aide publique GTZ a apporté son soutien à d'autres volets du processus du MAEP au Nigeria.

En 2006, le Point focal national, en partenariat avec le PNUD, a exploré la possibilité de créer un fonds multi-donneurs pour le MAEP au Nigeria, qui serait alimenté par les contributions financières des autorités administratives au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local, du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux au développement.<sup>27</sup> Cela s'est fait dans le respect des directives du document de base du MAEP pour ne pas compromettre l'appropriation nationale du processus du MAEP.<sup>28</sup> Le fruit de cette exploration a été un projet intégré de Plan de mise en œuvre (PMO), qui a été examiné

26 Secrétariat du Point focal national du Nigeria du MAEP [2006], Rapport pays, p.14.

27 Secrétariat du Point focal national du Nigeria du MAEP [2006], Rapport pays, p.21.

28 Selon les documents du MAEP, '[il] est essentiel ...que le MAEP ne se repose pas uniquement sur les partenaires extérieurs pour le financement, même si les partenariats de ce type peuvent être une bonne chose s'ils sont gérés d'une façon qui respecte totalement l'appropriation africaine du MAEP et de l'ensemble de ses processus'. Voir: NEPAD/HGSIC-3-2003/MAEP/Guideline/O&P, 9 mars 2003.

lors de la table ronde des donateurs sur le fonds du MAEP au Nigeria en mars 2006. Ces discussions exploratoires ont donné lieu à l'élaboration d'un cadre de financement début 2006 par le Point focal national, avec un budget basé sur les activités et un cadre de gestion des finances, pour sa mise en place ultérieure afin de permettre aux donateurs de déterminer les activités et les programmes qui bénéficieraient d'un appui.<sup>29</sup>

Au cours de la session d'examen critique qui a eu lieu à l'issue de la mission nationale d'évaluation le 29 février 2008, une déclaration politique faite au nom du président du Nigeria a indiqué qu'une commission intergouvernementale de mise en œuvre, avec des représentants des autorités administratives au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local, ainsi que du monde des entreprises, serait mise en place pour définir la formule de partage des coûts du PNA entre les trois niveaux de gouvernement.

---

<sup>29</sup> Secrétariat du Point focal national du Nigeria du MAEP [2006], Rapport pays, p.21.

# Aperçu du rapport d'autoévaluation nationale et du Programme national d'action

## Projet de Rapport d'autoévaluation nationale (RAEN)

Le texte du RAEN n'a pas fait l'objet d'une diffusion dans son intégralité auprès du public au cours de l'exercice de validation nationale. La synthèse des principales conclusions et recommandations contenues dans le RAEN a été présentée et diffusée. Le tableau ci-dessous présente certaines de ces recommandations, classées par domaine thématique:

## Plan national d'action préliminaire (PNA)

Le PNA préliminaire, qui avait fait l'objet d'une validation initiale entre mars et avril 2007, a été mis en œuvre en se basant sur les observations et les recommandations faites pendant l'exercice national de validation, en novembre et décembre 2007. Le PNA, qui porte sur la période 2009/2012, et qui intègre 'le programme en sept points' du gouvernement Yar'Adua ainsi que la *National Economic Empowerment Development Strategy – 2 (NEEDS-2)*, est conçu pour préciser les mesures politiques permettant de répondre aux défis et aux défaillances de gouvernance identifiés par le RAEN.

Le coût annuel prévisionnel du PNA, qui représente 12,4% du PIB du pays, soit 161 milliards de dollars, est de 20 milliards de dollars; ces fonds proviendront:

- des budgets nationaux et des États;
- des contributions du secteur privé; et
- du soutien des partenaires internationaux au développement.

Cette projection repose également sur la supposition que le taux de croissance annuel prévisionnel du pays sera de 10,5%, avec un taux moyen annuel de mise en œuvre du budget de 60%. Tandis que le GNT-MAEP sera chargé des questions de gouvernance et de surveillance de la mise en œuvre du PNA, une équipe conjointe chargée du contrôle et de l'évaluation, composée de parties prenantes étatiques et non-étatiques, sera mise en place, avec des activités de mise en œuvre qui recoupent les quatre domaines thématiques 'assemblées en vue des actions à entreprendre par groupes selon les agences compétentes pour la mise en œuvre.'

Le PNA établit la liste des questions thématiques de gouvernance dans le cadre du MAEP selon l'ordre de priorité suivant:

- le développement socio-économique;
- démocratie et gouvernance politique;
- gouvernance économique et gestion; et
- gouvernance des entreprises.

Cet ordre de priorité se retrouve dans le budget annuel prévisionnel ('chiffré') de 20 milliards de dollars US pour le PNA, réparti entre les quatre domaines thématiques comme suit: 40 pour cent pour le développement socio-économique, 25 pour cent pour la démocratie et gouvernance politique, 20 pour cent pour la et 25 pour cent pour la gouvernance des entreprises.

**Tableau 9: Principales recommandations du RAEN**

Domaine thématique	Principales recommandations
Démocratie & Gouvernance politique	Etude constitutionnelle. Renforcement des capacités des corps législatifs et judiciaires pour améliorer les contrôles et les équilibres. Autonomisation des OSCs. Discrimination positive en faveur des femmes. Renforcement de l'autonomie des agences de lutte contre la corruption.
Gouvernance économique & Gestion	Mise en œuvre fidèle du programme de réforme économique. Renforcement des capacités d'approfondissement de la nouvelle orientation budgétaire, en vue de l'institutionnalisation du contrôle et de l'évaluation par les OSCs. Renforcement des capacités des agents de la fonction publique pour l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la passation des marchés publics. Adoption et entrée en vigueur du Projet de Loi sur la responsabilité fiscale.
Gouvernance des entreprises	Elargissement de la compétence et consolidation du Tribunal des Investissements et des valeurs boursières. Les agences chargées de la réglementation et de la mise en œuvre doivent insister sur la responsabilité des entreprises plutôt que sur la philanthropie. Les dispositions sur l'intégrité des entreprises doivent s'appliquer également au secteur privé. Les entreprises de l'industrie du pétrole et du gaz doivent signer l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (ITIE) du Nigeria.
Développement socio-économique	Amélioration des capacités institutionnelles en vue de la mise en œuvre effective de la <i>National Economic Empowerment Development Strategy</i> (NEEDS), de la <i>State Economic Empowerment Development Strategy</i> (SEEDS) et de la <i>Local Government Economic Empowerment Development Strategy</i> (LEEDS). Amélioration de la coordination de la planification de développement à tous les niveaux de gouvernement. Renforcement du financement des programmes de diminution de la pauvreté. Développement massif des infrastructures pour réduire les coûts pour les entreprises et promouvoir la croissance du secteur privé. Mise en œuvre renforcée et plus active des programmes pour la réalisation des OMDs. Accès renforcé au crédit pour les petites et moyennes entreprises. Promotion très active de l'éducation pour les filles.

Source: Extrait de NEPAD Nigeria [2007], APRM CSAR Executive Summary.

## Réactions du public au document de synthèse du RAEN

Les participants aux ateliers de validation nationale de l'autoévaluation par les pairs du MAEP ont particulièrement attiré l'attention sur les points suivants:

- le manque de connaissances sur la constitution du Nigeria, d'où la nécessité de renforcer l'information du public et l'éducation civique, afin de permettre aux Nigériens ordinaires non seulement de connaître leurs droits, mais aussi leurs obligations et leurs responsabilités civiques;
- la nécessité d'infrastructures matérielles et sociales de développement, et le besoin de renforcement des capacités humaines et constitutionnelles, plus particulièrement en matière de science et de technologie, pour investir dans la croissance économique et le développement social du pays;

- la diminution, voire la suspension, des engagements internationaux du pays dans le domaine du maintien de la paix, afin de sauvegarder des ressources et de les concentrer sur une amélioration de la sécurité interne et sur la résolution des conflits internes et la gestion d'une paix durable; et
- la maîtrise et la gestion effectives de la spirale de l'inflation.

Le Tableau 11 ci-dessous donne un échantillon (objectifs 1 et 2 de chaque domaine thématique) des réactions à la synthèse du RAEN des représentants des divers groupes de parties prenantes et des autres participants pendant l'exercice de validation nationale des deux documents dans quatre centres de validation (Awka, Owerri, Uyo et Yenagoa), dans les zones Sud-Est et Sud-Sud du pays, y compris le Territoire de la capitale fédérale et neuf des 36 États de la fédération: Abia, Akwa Ibom, Anambra, Cross River, Bayelsa, Ebonyi, Enugu, Imo, et les Rivers States. APRM national coordinating structures

**Tableau 10: Distribution thématique des coûts du PNA du Nigeria**

<b>Thematic area</b>	<b>Coût Projeté</b>	<b>Coût projeté comme % du budget annuel du PNA</b>
Domaines Thématiques	8 milliards	40
Développement socio-économique	5 milliards	25
Démocratie et gouvernance politique	4 milliards	20
Gouvernance économique et gestion	3 milliards	15
Total	20 milliards	100

Source: Extrait du NEPAD Nigeria [2007], ARPM CSAR Executive Summary.

Les calculs ont été basés sur les paramètres pondérés suivants: (a) Renforcement des capacités (humaines et institutionnelles): 60%; (b) Contrôle et Evaluation (C&E) (de l'assurance de la qualité): 25%; et (c) Sensibilisation (en vue de la participation populaire et de l'appropriation nationale): 15%. Source: Secrétariat du Point focal national du MAEP pour le Nigeria, *APRM Nigeria's National Programme of Action (NPoA), 2009–2012*, Abuja, 2007, p.373; également: Dr. Gabriel Gundu, *Overview of the Updated and Costed NPoA, 2009-2011*, présentation faite à la 2<sup>ème</sup> réunion du GNT-MAEP, le 28 décembre 2007, p.6.

**Tableau 11: Réactions des parties prenantes au RAEN et au PNA dans le Sud-Est**

Domaines thématiques	Réactions des parties prenantes à la validation du RAEN
Démocratie et gouvernance politique	<p>Normes et Codes (N&amp;C):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en œuvre rapide par le pouvoir exécutif des N&amp;C transposés en droit interne.</li> <li>– De plus vastes consultations avec la population et les OSCs avant la signature, la ratification et la transposition en droit interne des N&amp;C.</li> </ul> <p>Objectif n° 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcement des capacités des institutions traditionnelles, des OSCs et des organisations confessionnelles pour contribuer à la prévention des conflits communaux.</li> </ul> <p>Objectif n° 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Octroi de l'autonomie financière aux conseils des autorités administratives locales.</li> <li>– Disposition concernant les dirigeants traditionnels dans la constitution.</li> </ul>
Gouvernance économique et gestion	<p>Objectif n° 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le gouvernement fédéral doit mettre en œuvre la réforme foncière pour libérer le capital potentiel par la création de richesse.</li> <li>– La diversification sur le plan économique de l'agriculture et de l'industrie et y inclure le tourisme et d'autres secteurs choisis.</li> </ul> <p>Objectif n° 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'Assemblée nationale doit être l'autorité compétente pour l'approbation des budgets annuels de la <i>Central Bank of Nigeria</i> et de la <i>Nigerian National Petroleum Company</i>. Nécessité de renforcer les fonctions de surveillance de l'Assemblée nationale et des Chambres des États de l'Assemblée grâce au renforcement des capacités.</li> </ul>
Gouvernance des entreprises	<p>Objectif n° 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en place d'agences d'évaluation pour l'analyse des risques des institutions.</li> <li>– L'enregistrement des sociétés doit être plus facile et moins onéreuse, notamment pour stimuler les jeunes et les jeunes entrepreneurs.</li> <li>– La Commission des entreprises doit décentraliser l'enregistrement au niveau des États dans tous les États de la Fédération.</li> </ul> <p>Objectif n° 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les chefs des communautés et les OSCs doivent veiller à la mise en œuvre complète de la responsabilité sociale des entreprises dans toutes les sphères gouvernementales.</li> <li>– Mise en œuvre des Mémoires d'entente conclus entre les entreprises et les communautés.</li> </ul>
Développement socio-économique	<p>Objectif n° 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Adoption d'un mécanisme de renforcement du contrôle et de l'évaluation des programmes et des projets par les parties prenantes.</li> <li>– Mise en place d'une <i>Community-based Economic Empowerment and Development Strategy</i> (CEEDS), parallèlement à SEEDS et LEEDS, pour la diffusion locale du développement au niveau des communautés de base.</li> </ul> <p>Objectif n° 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les autorités administratives des États doivent construire des installations de stockage pour les produits agricoles.</li> <li>– Les États doivent montrer leur engagement envers le programme de l'Education universelle de base (EUB) en s'acquittant à temps de leur contribution financière.</li> </ul>

Source: Extrait de *Report of the Country Self-Assessment (CSAR) Validation Workshops in the South East Geopolitical Zone, APRM/CSAR/Workshop/Team 2 Report*, Chinyere Asika [2007], 3 décembre.

# Evaluation critique du processus du MAEP au Nigeria: tendances, défis et opportunités

## Structures nationales de coordination du MAEP

Les 'directives aux pays' rédigées par la structure continentale du MAEP indiquent que l'objectif essentiel dans la mise en place des institutions nationales du MAEP est de veiller à ce que le processus d'évaluation soit 'crédible et exempt de manipulation politique', tant par le gouvernement au pouvoir que par d'autres groupes de parties prenantes.

La structure de coordination du MAEP au Nigeria a mûri au cours des cinq dernières années, depuis l'accession du pays au MAEP en mars 2003. Ce qui fait encore aujourd'hui sa force est, d'une certaine manière, sa faiblesse: le rôle du secrétaire du gouvernement fédéral en tant que Point focal national et la localisation du secrétariat du GNT-MAEP au sein de la présidence. C'est peut-être pour cette raison que le Groupe national de travail est relativement dénué de pouvoir et doit être renforcé.

### *Point focal national (PFN), Coordinateur national et Secrétariat national du MAEP*

La désignation du secrétaire du gouvernement fédéral au poste de Point focal national est conforme à la recommandation des directives stipulant que le PFN doit être soit de 'niveau ministériel' soit 'avoir des fonctions au sein de la présidence', en rendant compte directement au chef d'État ou de gouvernement. En raison du programme chargé du SGF, sa charge de travail pour le MAEP a été déléguée dans un premier temps au coordinateur national chargé du MAEP et plus tard, en juin 2007, au conseiller spécial (chargé du NEPAD) du président de la République, qui rend compte à la fois au SGF et au président pour les questions relatives au NEPAD/MAEP. En effet, le

coordinateur national du MAEP supervise et coordonne le travail des autres organes de la structure nationale de coordination, assurant la liaison entre eux, le gouvernement et le secrétariat continental du MAEP.

Selon les 'directives aux pays', le secrétariat national du MAEP doit 'apporter un appui administratif et technique à la commission nationale (pour le Nigeria, il s'agit du GNT-MAEP), qui doit, idéalement, être une structure extérieure au gouvernement et dotée d'un budget adéquat.' La localisation et le déploiement du personnel du secrétariat national du MAEP essentiellement issu de la fonction publique au niveau fédéral semblent être en désaccord avec la recommandation contenue dans les 'directives aux pays' d'être 'extérieur au gouvernement'.

Si la localisation du secrétariat national du MAEP au sein de la présidence a donné accès aux plus hautes sphères politiques et à la bureaucratie fédérale, elle a également entraîné une bureaucratisation du processus du MAEP et nourri une certaine suspicion selon laquelle le processus est contrôlé par le gouvernement. Le secrétariat national n'a pas d'obligation de rendre des comptes au GNT-MAEP et rend compte directement au PFN, à travers le conseiller spécial (chargé du NEPAD) du président de la République. Sauf en ce qui concerne les consultants extérieurs et les ITRs/ORRs, le personnel du secrétariat est issu de la fonction publique fédérale et il est déployé pour servir au sein du secrétariat, soit au bureau du SGF/PFN ou au bureau du conseiller spécial (chargé du NEPAD) du président de la République. Cela soulève des questions critiques de responsabilité et de loyauté du secrétariat national du MAEP et également par rapport au détenteur de l'autorité chargée du contrôle, des récompenses et de la discipline.

Les dispositions actuelles ont affaibli les pouvoirs de surveillance du GNT-MAEP sur le Point focal national et le conseiller spécial (chargé du NEPAD) du président de la République, accordant à ces derniers de larges pouvoirs discrétionnaires et un contrôle élargi sur le processus national du MAEP. Cette situation a été facilitée par le fait que le GNT-MAEP se réunit irrégulièrement, et parfois selon le bon vouloir du PFN/Secrétariat national du MAEP.

### *Le Groupe national de travail (GNT-MAEP)*

Les directives aux pays du MAEP prévoient une commission nationale autonome ou un conseil national de pilotage, qui comprend un ensemble diversifié de groupes de parties prenantes représentant 'un large éventail d'intérêts' et 'chargé(e) de superviser le processus national'.<sup>30</sup> Au Nigeria, ce rôle est assumé par le Groupe national de travail du MAEP. Les 'directives aux pays' laissent au gouvernement national le soin de fixer les détails et la manière d'arrêter sa composition. Toutefois, dans l'esprit des valeurs et des principes de base du MAEP, la composition doit être basée sur des consultations élargies, non seulement entre le gouvernement et les divers groupes de parties prenantes, mais également au sein de chaque groupe de parties prenantes, selon la nature et le fonctionnement de ses mécanismes de démocratie interne.

Le problème est également de fixer la manière de déterminer non seulement qui ou ce qui compose un groupe de parties prenantes, mais également, puisque leur nombre ne peut être infini, qui sont les groupes clés de parties prenantes qui se verront accepter comme membres du GNT-MAEP. Le fait que le GNT-MAEP, aussi bien au sein du gouvernement que parmi les groupes de parties prenantes, puisse être perçu comme un simple type de patronage gouvernemental de plus, constitue un autre problème.

L'approche initiale du PFN pour faire face à cette difficulté a été de constituer un GNT-MAEP de 50 membres, avec une majorité de représentants de la société civile.<sup>31</sup> Toutefois, la sélection des groupes n'a pas intégré, par exemple, les organisations précisément choisies pour représenter les femmes ou d'autres groupes marginalisés, sous la forme de catégories bien séparées des ONGs/OSCs. La catégorie du gouvernement a également été limitée au niveau fédéral. Ce GNT-MAEP de 50 membres a aussi été critiqué par la mission d'appui du MAEP au Nigeria en mars 2005, parce qu'il était exagérément dominé par le pouvoir exécutif et ne pas être suffisamment représentatif de la société civile.

30 Voir le rapport annuel 2006 du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Secrétariat du MAEP, 2007.

31 Secrétariat du Point focal national du MAEP Nigeria [n.d.], *Country Self-Assessment Report (CSAR): Background Information on the APRM and its Implementation in Nigeria*, pp.6-7.

Ce n'est qu'en novembre 2007 que le GNT a été élargi. Le nouveau groupe de travail, inauguré en novembre 2007, est composé de plus de 60 pour cent de parties prenantes du secteur privé (voir Tableau 1) et comprend précisément à ce titre des femmes, des représentants des personnes vivant avec un handicap, ainsi que les organisations confessionnelles. Il comprend aussi les secrétaires des autorités administratives des États dans les groupes de parties prenantes du secteur public, même si les conseils des autorités administratives locales restent un groupe du secteur public sous-représenté.

Ce qui reste flou est la combinaison des critères et du processus de nomination ou d'invitation des représentants des groupes de parties prenantes du GNT-MAEP. Il s'agit là d'une question importante pour la crédibilité et la transparence du processus. L'approche générale de la composition du GNT-MAEP semble avoir été soit de demander des nominations de chaque groupe de parties prenantes identifié, soit d'adresser directement des invitations à des personnalités éminentes nationales chargées de représenter des groupes précis de parties prenantes au sein du GNT-MAEP. La sélection du nouveau président et des membres du Comité national de pilotage du MAEP s'est également effectuée dans des circonstances qui ont semblé largement manquer de transparence pour certains membres du GNT-MAEP. En outre, la présidente de cet organe, bien que n'occupant plus de fonction dont la nomination est politique, avait auparavant servi sous l'ancien président Obasanjo en tant que conseiller spécial du président chargé du NEPAD, et elle est toujours perçue par certains membres du GNT-MAEP comme une personne désignée par le gouvernement. Mais elle est populaire auprès de la majorité du GNT-MAEP, dont la plupart ont apprécié sa connaissance du MAEP et ses contributions au cours des diverses réunions organisées en novembre-décembre 2007.

La relative impuissance du GNT-MAEP est liée à sa composition problématique. Ses pouvoirs et ses fonctions sont mal définis, il souffre d'un manque de secrétariat fonctionnel et d'une absence de budget propre, et il se trouve virtuellement sous la direction du PFN/du secrétariat du MAEP.

Cependant, la reconstitution du GNT-MAEP fin 2007 a été significative, car elle est intervenue après une longue stagnation, à un moment où certaines parties prenantes s'inquiétaient et pensaient que le processus était au point mort. D'autres changements semblent également indiquer une tendance à donner un rôle plus actif au GNT-MAEP dans le processus du MAEP au Nigeria. La fusion du NEPAD/MAEP en une seule agence, au lieu de deux agences séparées (NEPAD-Nigeria et MAEP), a ainsi doté le secrétariat national du MAEP de beaucoup d'autonomie

technique et professionnelle en vue d'une mise en œuvre plus efficace et effective de ses activités. Par ailleurs, il y a des signes officieux de la part de fonctionnaires impliqués selon lesquels, une fois l'autoévaluation terminée, l'attention sera dirigée vers l'amélioration de la structure du GNT, d'après les meilleures pratiques d'autres pays qui ont effectué l'évaluation par les pairs.

On espère que le nouveau GNT qui en ressortira sera détaché des cordons bureaucratiques du GNT et de la bureaucratie fédérale, et qu'il pourra acquérir de l'indépendance par le biais de la législation, avec son propre budget et des pouvoirs lui permettant de désigner son propre secrétaire exécutif et de recruter son propre personnel. Les modèles d'une telle structure sont par exemple le Groupe de travail des parties prenantes nationales (GTPPN) de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) au Nigeria, ainsi que la commission nationale du MAEP au Ghana.

### *Décentralisation des structures du MAEP*

L'implication des autorités administratives des États et des collectivités locales dans le processus du MAEP constitue toujours un grand défi. La structure fédérale du pays rend constitutionnellement et politiquement impossible l'imposition d'une structure nationale aux niveaux inférieurs du gouvernement. L'un des problèmes qui en découle est qu'en vertu de la constitution fédérale du pays, les affaires extérieures, sous l'égide desquelles le processus du MAEP tombe, relèvent des compétences exclusives du gouvernement fédéral et les niveaux inférieurs du gouvernement n'y ont aucune compétence.

Ce qui ressort clairement de l'approche initiale du PFN en matière de définition et de catégorisation des parties prenantes est l'exclusion des autorités administratives des États et des conseils de gouvernement local en tant que groupes distincts de parties prenantes à part entière, plutôt que la dissolution de leurs identités dans les catégories 'Conseil d'État national' et 'Forum des gouverneurs'. Ce n'est que fin 2007 que quelque chose a été fait pour redéfinir les groupes de parties prenantes du MAEP et inclure une représentation des autorités administratives des États au sein du GNT-MAEP.

Le poids de la structure fédérale du pays s'est illustré dans toute sa problématique à travers les observations de mise en garde de Chinyere Asika, présidente du GNT-MAEP, dans les remarques préliminaires qu'elle a faites lors de la réunion de clôture, à la fin de la Mission d'évaluation nationale, devant le PFN, le GNT-MAEP et le conseiller spécial du président (chargé du NEPAD), le 29 février 2008. Elle a indiqué que ses impressions, issues de sa participation aux sessions de validation nationale avec les parties prenantes,

étaient que les autorités administratives des États voulaient non seulement savoir comment elles allaient être intégrées dans le processus du MAEP mais également, et ce qui est encore plus important, elles demandaient des garanties sur les bénéfices que leurs États retireraient du processus.<sup>32</sup>

Ces défis concernent plus généralement la nature, le cas échéant, des consultations intergouvernementales (niveau fédéral/niveau des États) précédant la décision du gouvernement fédéral de signer des traités internationaux comme le Mémoire d'entente (MdE) du MAEP et les mécanismes garantissant que les autorités administratives des États les mettront en œuvre sans compromettre ni aliéner leurs pouvoirs législatifs et leur autonomie. Sur ce plan là, les fonctionnaires des autorités administratives des États ont soulevé un point important lors d'un certain nombre de réunions, à savoir qu'ils n'avaient pas été consultés avant l'adoption du MdE du MAEP par le Nigeria. Et même après l'adoption, ils n'avaient pas été adéquatement informés sur les implications pour leurs propres pouvoirs, fonctions et responsabilités constitutionnelles.

Ainsi, pour fédéraliser la structure de coordination du MAEP dans le pays et octroyer davantage de responsabilités aux États pour la mise en œuvre du PNA, il faudra procéder à des tractations politiques difficiles, notamment en ce qui concerne le partage des coûts, étant donné le déséquilibre en faveur du gouvernement fédéral pour l'assiette des recettes financières et la force sur le plan fiscal des autorités administratives au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local. Dans une allocution adressée au nom du président [du Nigeria] par le président de la Chambre des représentants lors de la session d'analyse critique du 29 février 2008, il a indiqué qu'une table ronde intergouvernementale serait mise en place pour élaborer une formule de partage pour la mise en œuvre du PNA et des autres activités de suivi du MAEP dans le pays.

## **Participation et implication des acteurs non étatiques dans le processus du MAEP au Nigeria**

Les directives aux pays du MAEP exigent les pays participants 'à organiser un processus national participatif et transparent', qui permette la réalisation des tâches suivantes:

- définir, en collaboration avec les parties prenantes clés, une feuille de route pour la participation au MAEP, qui

<sup>32</sup> Notes prises par l'auteur sur les commentaires de Chinyere Asika lors de la réunion de la session de clôture entre le MAEP, le GNT-MAEP et le conseiller spécial du président (chargé du NEPAD), 29 février 2008.

doit faire l'objet d'une diffusion à grande échelle et donner des informations sur les structures nationales, les étapes du MAEP et les rôles et responsabilités des parties prenantes du gouvernement, des Organisations non gouvernementales, du secteur privé et des partenaires internationaux au développement;

- établir et rendre public le mécanisme entre les différents niveaux de gouvernement et avec les parties prenantes non gouvernementales; et
- garantir la participation des parties prenantes pertinentes dans la mise en œuvre du Programme d'action.<sup>33</sup>

Aussi, en organisant le processus du MAEP dans le pays, le PFN doit-il s'assurer de l'intégration et de la participation active des acteurs non étatiques, 'parties prenantes clés' dans la structure de coordination et dans les activités du MAEP. Il s'agit là d'une dimension essentielle pour garantir l'appropriation du processus par les Nigériens, ainsi que pour instaurer 'l'obligation de rendre des comptes au niveau local'.<sup>34</sup>

#### *Définition des groupes de parties prenantes du MAEP*

Mais qui sont ou que sont les 'parties prenantes clés'? Sont-elles des catégories de personnes, d'institutions, de communautés et d'organisations? Qui détermine qui elles sont ou ce qu'elles sont, et selon quels critères et par quelle procédure?

Dans son discours lors de l'atelier national sur le MAEP au mois de mars 2005, Ufot Ekaette, chef du PFN, a affirmé que la 'participation' au processus du MAEP 'est ouverte à toutes les parties prenantes, y compris celles issues des parlements, du monde des affaires, de la main-d'œuvre, des intellectuels et de la société civile', et pas seulement au gouvernement.<sup>35</sup> Au cours du même atelier, l'ambassadeur Aluko-Olokun, coordinateur national du MAEP, a fait référence aux 'acteurs étatiques et non étatiques' comme parties prenantes au processus du MAEP.<sup>36</sup> L'ambassadeur Aluko-Olokun a indiqué ce que son gouvernement comprenait par 'audience cible du MAEP' au sein des secteurs public et privé du pays. Pour le secteur étatique, il a identifié le Conseil national d'État, le Forum des gouverneurs, le Conseil exécutif fédéral, l'Assemblée nationale, le pouvoir judiciaire et les fonctionnaires du gouvernement en général. Pour le

secteur non étatique, il a mentionné le secteur privé des affaires, les Organisations de la société civile (y compris les organisations confessionnelles, les ONGs enregistrées et les autres associations de la société civile d'une manière plus générale), les dirigeants traditionnels, les syndicats, les intellectuels et les médias.<sup>37</sup>

Le rapport du Nigeria sur sa mise en œuvre du MAEP au 6<sup>ème</sup> Forum sur la gouvernance en Afrique faisait référence à 'un cadre de partenariat pour le MAEP entre le secteur public, le secteur privé, les Organisations de la société civile, les organisations communautaires et la communauté des bailleurs de fonds internationaux'.<sup>38</sup> Le défi que représentent la définition et la catégorisation des groupes de parties prenantes au processus du MAEP pour le secrétariat du GNT/MAEP a surtout été au niveau de l'identification et la désignation de 'la portée, l'étendue et la représentativité de la participation des parties prenantes au processus', tout en tenant aussi compte de la structure diversifiée ethno-communautaire et religieuse du pays', et du fossé entre ceux qui sont instruits à l'occidentale/ceux qui ne le sont pas (personnes alphabétisées/analphabètes) dans le pays.<sup>39</sup>

Cependant, depuis le début, la désignation des acteurs non étatiques sélectionnés pour participer aux structures du MAEP – et notamment au Groupe national de travail – a été problématique. Alors qu'un éventail plutôt vaste d'organisations était finalement inclus fin 2007 dans le GNT, la majeure partie du processus d'autoévaluation du MAEP s'est déroulée sous la direction nominale d'un groupe d'organisations sélectionnées par le pouvoir exécutif. Même pour le GNT reconstitué, il n'y a pas eu de critères clairs et transparents pour faire partie du groupe de travail. Cela reste une sérieuse lacune de la structure du MAEP au Nigeria.

Le manque de confiance de la société civile dans l'autonomie du processus est clairement apparu à travers la suggestion faite, pendant les phases préliminaires de l'auto-évaluation nationale, par certaines OSC, d'entreprendre une évaluation parallèle ou 'en double'.<sup>40</sup> Le secrétariat du MAEP a renforcé cette suspicion par la manière dont les ITRs initiaux ont été sommairement supprimés du processus et remplacés par les ORRs, sans consultation ni approbation du GNT-MAEP, et par le manque de transparence concernant le budget

33 Union africaine/NEPAD [2003], Directives aux pays, p.11–12.

34 Ibid, p.13.

35 Ufot J. Ekaette [2005], Allocution d'ouverture d'Ufot J. Ekaette, CFR, secrétaire du gouvernement de la Fédération, à l'atelier national sur le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Ota, Ogun State, 4 mars 2005, p.3

36 Ambassadeur I.A. Aluko-Olokun [2005], *Introductory Remarks at the National Workshop on the African Peer Review Mechanism (APRM)*, 4–5 mars 2005, Ota, Ogun State, p.4.

37 Ambassadeur Isaac Aluko-Olokun [2005], *The African Peer Review Mechanism: Objectives, Process and Current Continental Status*, dossier présenté à l'atelier national sur le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Ota, Ogun State, 4 mars 2005, p.2.

38 Secrétariat du Point focal national du Nigeria du MAEP [2006], Rapport pays, p.6.

39 Secrétariat du Point focal national du MAEP pour le Nigeria [2006], Rapport pays, p.11.

40 Voir, par exemple, Abimbola Akosile, 'Beyond a Civil Society Shadow Report', *This Day* (Lagos), 1er mars 2005.

alloué à l'exercice d'autoévaluation nationale, au sujet duquel le GNT-MAEP n'a pas reçu d'information non plus.

La société civile a eu l'impression que le PFN ne voulait pas d'un processus d'autoévaluation nationale techniquement compétente, caractérisé par un haut degré de professionnalisme et de probité, surtout dans un contexte national de controverse sur les réformes politiques et constitutionnelles et de débats sur la suppression des limites constitutionnelles de deux mandats pour les élections du président et des gouverneurs.

#### *Plaidoyer, diffusion, sensibilisation et participation de masse au processus du MAEP*

La vulgarisation du processus du MAEP, qui vise à faciliter l'inclusion et l'appropriation au niveau local, reste l'un des plus grands défis que rencontrent le Point focal national et le GNT-MAEP. La nature de ce grand défi est décrite dans les observations du rapport national du MAEP présenté au 6<sup>ème</sup> Forum sur la gouvernance en Afrique (FGA) de Kigali, au Rwanda, en mai 2006, qui font l'État de la nécessité de réaliser les progrès suivants:

- entrer en contact avec la population rurale et les classes urbaines inférieures en créant des liens avec elles, par exemple grâce à une stratégie multimédia sur plusieurs fronts, avec une approche de répartition dans les médias, en se basant sur leur applicabilité et leur pertinence par rapport aux différents segments de la société et aux différentes branches du gouvernement;
- bâtir des ponts pour réduire ou supprimer le fossé entre l'État aux divers niveaux de autorités administratives et les citoyens, pour garantir leur participation au processus du MAEP et leur appropriation de ce processus;
- favoriser une société civile forte consciente de sa responsabilité sociale, qui agisse comme un partenaire fort d'une masse importante d'acteurs agissant activement pour le bon déroulement du processus du MAEP; et
- l'adoption à tous les niveaux de gouvernement de dispositions qui soient beaucoup plus consultatives et qui instaurent la confiance, pour diminuer l'impact de la perception selon laquelle le processus du MAEP est sous la coupe de l'État et, pour cette raison, à moins que les consultations et les éléments de participation du processus ne soient élargis et très ouverts, les résultats attendus du processus pourraient ne pas se matérialiser.<sup>41</sup>

Pour répondre à ce défi, le PFN, en étroite collaboration avec le GNT-MAEP et un certain nombre de parties

prenantes non-étatiques, de partenaires internationaux au développement et d'organismes donateurs, a entrepris toute une série d'activités de diffusion transversales, notamment la création d'un site Internet et d'un groupe de travail au niveau des médias, ainsi que l'organisation de séminaires de sensibilisation et d'ateliers de formation.

Le PFN a mis en place un groupe de travail chargé de concevoir des stratégies de plaidoyer et de diffusion, pour vulgariser le processus du MAEP et sensibiliser le public à la signification du processus du MAEP pour la bonne gouvernance et le développement du Nigeria. Pour ce faire, le PFN a également mis au point des éléments, tels qu'un condensé d'information sur le MAEP, un manuel, des prospectus, des vignettes, des papillons, des affiches et des panneaux qui seront distribués et affichés dans tout le pays, ainsi que des jingles (à la radio et la télévision), sur les divers aspects du processus du MAEP.

Les participants aux ateliers de validation nationale ont également suggéré de diffuser plus largement le document de synthèse du RAEN, sous la forme de versions vulgarisées et de traductions dans les langues nigériennes.

Même si cela n'a été mentionné ni dans le RAEN, notamment dans la section portant sur la méthodologie, ni dans les réunions de validation par les parties prenantes du projet de RAEN et de la Mission d'évaluation nationale, il n'est pas exclu que l'accès aux informations et aux données et leur fiabilité aient constitué un problème majeur pour la préparation du Rapport d'autoévaluation nationale. Ainsi, les enquêteurs qui cherchaient à suivre la trace des revenus et des dépenses dans le domaine du pétrole ont eu beaucoup de difficulté à avoir accès aux informations budgétaires et financières en général.<sup>42</sup>

Un projet de loi sur la liberté de l'information fait l'objet de débats depuis plusieurs années à l'assemblée nationale et a été adopté avant les élections de 2007, mais il manque la signature du président Obasanjo pour le transformer en loi. Une nouvelle version du projet de loi a été votée par la Chambre des représentants en avril 2008. Il aurait été intéressant de savoir comment les ORRs ont surmonté ou géré ce problème.

A l'avenir, il sera important, si l'on veut que le processus du MAEP et les autres réformes soient crédibles, que le gouvernement, pour les affaires publiques, améliore l'accès du public aux informations et aux données, ainsi que leur fiabilité.

41 Secrétariat du Point focal national du MAEP pour le Nigeria [2006], Rapport pays, p.11.

42 Voir, par exemple, L. Adele Jinadu et al., *Democracy, Oil and Politics in the Niger Delta: Linking Citizens' Perceptions and Policy Reform*, p.20, Port Harcourt: Centre for Advanced Social Science, 2007.

## Retards dans le processus

De mi-2006 à mi-2007, le processus du MAEP au Nigeria a été victime de l'ambiance politique venimeuse due à la succession dans le pays. On a craint que les résultats de la collecte des données et des activités sur le terrain pour le processus d'autoévaluation par les ORRs et le Bureau national des statistiques ne soient pas divulgués publiquement. Certaines ORRs ont même envisagé de publier leurs propres conclusions et rapports, indépendamment du gouvernement, si le projet de RAEN était trop retardé ou n'était pas divulgué par le gouvernement; l'une d'elles a menacé d'intenter une action en justice pour faire valoir ses droits contractuels. De l'autre côté, il semble, d'après des discussions avec le secrétariat du PFN, que, excepté pour la section sur la démocratie et la gouvernance politique, qui a été réalisée avec compétence et de manière professionnelle par la ORR sous contrat, que les autres sections du projet de RAEN, plus particulièrement celle sur le développement socio-économique, n'aient pas été à la hauteur des attentes. Les coordinateurs chargés des domaines thématiques pour les trois sections ont dû faire un travail supplémentaire pour les rendre 'compétentes sur le plan technique [et] crédibles...' , comme stipulé dans les directives aux pays du MAEP.

En juin 2007, il aurait fallu au pays un retard embarrassant de deux ans et trois mois pour réaliser le processus, depuis le signal du démarrage officiel du processus d'autoévaluation par la conclusion de la mission d'appui nationale en mars 2005. La mission de suivi du MAEP en juillet 2007 a redynamisé le processus, de même que la nomination de l'ambassadeur Tunji Olagunju au poste de conseiller spécial (chargé du NEPAD) du président de la République par le président Yar'Adua en juin 2007 en remplacement de l'ambassadeur Isaac Aluko-Olokun, qui aurait normalement dû être maintenu à ce poste. La publication par le nouveau conseiller spécial (chargé du NEPAD) du président de la République de la synthèse du rapport d'autoévaluation nationale et le démarrage du processus de validation nationale du RAEN ont également constitué un signe d'un engagement redynamisé en faveur du processus.

A compter d'avril 2008, le Nigeria a semblé être sur la bonne voie pour le rapport d'évaluation nationale préparé par le secrétariat du MAEP pour être présenté et défendu par le président Yar'Adua lors du Forum du MAEP prévu en marge du sommet de l'Union africaine en Egypte en juillet 2008.

## L'exercice national de validation du RAEN et du PNA

L'exercice national de validation du RAEN et du PNA,

basé sur le document de synthèse du RAEN publié, a été bien suivi dans l'ensemble. Il a bénéficié d'une vaste couverture dans les médias nationaux et locaux imprimés et électroniques et a dans l'ensemble été marqué par des niveaux divergents de participation enthousiaste des divers groupes de parties prenantes.

Adoptant la forme et les caractéristiques d'une assemblée publique locale, le processus de validation a dans l'ensemble donné aux participants une occasion quasiment unique et très attendue d'exprimer leurs points de vue et leurs sentiments sur les questions de gouvernance au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local: ce qui n'allait pas, ce qui était satisfaisant, par où le pays était passé, les leçons à tirer et ce qu'il fallait faire à présent pour renforcer ce qui allait dans le bon sens et pour redresser et corriger ce qui n'était pas satisfaisant. Dans un certain nombre de cas, des sessions spéciales ont été organisées dans les langues locales pour les participants qui le demandaient, afin qu'ils puissent comprendre de quoi il était question.

Les réactions des participants ont montré une prise de conscience aigüe des questions soulevées dans le document de synthèse du RAEN. Comme il est indiqué dans le document de synthèse du RAEN: 'Les Nigériens ont très peu conscience dans l'ensemble du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du MAEP et de ses processus, mais ils sont en revanche extrêmement sensibles aux questions de gouvernance qui y sont liées et qui font l'objet de l'évaluation dans le cadre des quatre domaines thématiques.'<sup>43</sup>

Toutefois, les participants se sont aussi montrés sceptiques envers l'exercice, doutant que leurs observations soient fidèlement relayées au gouvernement et, si elles l'étaient, qu'elles bénéficient d'une attention, et donc que cela fasse une grande différence au niveau des processus de gouvernance du pays et de leurs vies.

Parmi les faiblesses du processus de validation, on peut noter l'absence prononcée des représentants du corps législatif et du corps judiciaire à la plupart des exercices de validation, tant au niveau fédéral qu'au niveau des États. Leur présence est essentielle, étant donné le rôle des deux branches du gouvernement: la position centrale du pouvoir judiciaire dans la garantie de l'État de droit et l'obligation de rendre des comptes du pouvoir exécutif, et les pouvoirs de la législature pour veiller à la réforme du droit et voter le financement public pour la mise en œuvre du PNA.

Au niveau fédéral, des préoccupations concernant la séparation des pouvoirs ont provoqué certaines interrogations

43 NEPAD Nigeria [2007], CSAR: Executive Summary, p.2.

sur les hiérarchies institutionnelles et la pertinence du lancement des exercices de validation par le pouvoir exécutif avec le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Il y a eu également des questions sur la forme que doit prendre la validation. Après la résolution de ces préoccupations, la validation a pris une forme moins publique que ce qui avait été initialement prévu, surtout pour le pouvoir judiciaire, qui a préféré ne pas être dans le point de mire du public. Le problème qui s'est posé est que les leaders de ces deux branches du gouvernement considéraient la structure de coordination et le processus du MAEP dans son ensemble comme des initiatives provenant essentiellement du pouvoir exécutif, ce qui serait susceptible de nuire à leur indépendance.

Le secteur privé organisé, notamment les secteurs d'activité les plus importants, comme la banque et les industries du pétrole et du gaz, ont également été peu présents aux ateliers de validation, malgré les invitations qui leur avaient été envoyées. On ne sait pas exactement l'envergure de leurs contributions au RAEN, par le biais du questionnaire utilisé pour interroger les décideurs clés. Cela semble refléter le fait que l'industrie bancaire et l'industrie du pétrole et du gaz n'avaient pas de représentants au sein du GNT-MAEP reconstitué, étant seulement représentés indirectement par le président national de la *National Union of Banks*, de *Insurance and Financial Institutions Employees* (NUBIFE) et le président de l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (ITIE) du Nigeria .

Enfin, les services publics dont les membres portent l'uniforme – policiers, militaires et autres – n'ont quasiment pas été représentés dans le processus. Étant donné la culpabilité des agences chargées de la sécurité dans les violations des droits humains dans le pays, exposées dans le 'Rapport de la Commission d'enquête sur les violations des droits humains', datant de 2002 et officiellement non publié (connu sous le nom de Rapport Oputa, du nom du président de la commission), il s'agit là d'une autre omission de taille.

## Méthodologie et contenu des recherches du RAEN

### *Technique d'échantillonnage*

Si le document de synthèse du RAEN fait référence à la taille de l'échantillonnage et la répartition de la population utilisée pour l'enquête de masse auprès des foyers et les entretiens avec l'élite/les décideurs, il ne mentionne absolument pas si les répondants ont été choisis selon un mode aléatoire ni comment ils l'ont été, pas plus qu'il n'indique le taux de réponse au questionnaire adressé aux deux groupes. On

ne sait pas vraiment non plus comment le questionnaire a été adressé pour ces deux groupes, notamment en ce qui concerne le premier, qui comprend des répondants non-anglophones. Ces points font peut-être l'objet de clarifications dans le rapport complet, mais le manque d'information fait qu'il est difficile de savoir quelle validité accorder aux résultats indiqués.

On trouve aussi peu de justifications, dans la synthèse du RAEN, de la répartition des répondants et de leurs réponses, selon une taille d'échantillonnage stratifié, pour les deux groupes concernés. On ne trouve pas non plus de preuves de comparaison croisée des réponses faites par les répondants des deux groupes aux objectifs précis par thème du questionnaire. Cela peut provenir du fait que si l'une des ORRs, le *National Bureau of Statistics*, s'est chargée de l'enquête de masse auprès des foyers pour les quatre domaines thématiques, les autres ORRs se sont chargées des entretiens avec l'élite/les décideurs et ont dirigé les discussions de groupe dans leurs domaines thématiques respectifs qui leur avaient été assignés et ont dû intégrer les données de l'enquête de masse auprès des foyers aux fins d'analyse dans leurs domaines thématiques respectifs.

### *Questions intersectorielles négligées ou mal traitées*

Analyse au niveau des États:

En faisant l'adaptation du questionnaire de base du MAEP pour le Nigeria, on s'est aperçu que le système politique fédéral créerait un problème particulier pour le niveau d'analyse au moment de l'autoévaluation nationale: l'accent serait-il mis uniquement sur les politiques des autorités administratives fédérales, ou également sur les autorités administratives au niveau des États et au niveau local? A quel niveau de gouvernement la politique 'gouvernementale' ou 'nationale' fait-elle référence? Le terme 'national' désigne-t-il uniquement la politique fédérale ou un ensemble, une synthèse des politiques des autorités administratives au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local? Les répondants, lorsqu'ils répondent au questionnaire, savent-ils vraiment à quel niveau 'd'autorité administrative' on fait référence? La synthèse du RAEN ne permet pas vraiment de savoir comment ce problème a été abordé, ni même s'il a été résolu. En effet, il semble, d'après le document de synthèse, que l'accent a été mis principalement, pour ne pas dire uniquement, sur les politiques gouvernementales au niveau fédéral.

Classement du Nigeria dans l'Indice de développement humain:

Il semble que la synthèse du RAEN n'ait pas explicitement abordé les conséquences du classement du Nigeria dans l'indice de développement humain des rapports annuels sur le développement humain établis par le PNUD, ni ses progrès

vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dans des domaines comme la réduction de la pauvreté, l'inflation, le chômage et la sécurité des personnes en général. C'est un domaine où le gouvernement, à tous les niveaux, s'est montré bien en-dessous des attentes figurant dans le propres 'Objectifs fondamentaux et principes directeurs de la politique de l'Etat' du Nigeria et issues de l'accession aux conventions, codes et normes pertinents en matière de droits économiques, sociaux et culturels.

Dans ce contexte, la synthèse pêche également en ne désignant pas non plus la crise du Delta du Niger comme un microcosme du problème plus vaste que représentent la persistance du faible score du Nigeria en matière d'Indice de développement humain et la lenteur de ses progrès vers la réalisation des OMDs.

Disparité du développement entre les régions:

Le document de synthèse du RAEN omet d'aborder la question de l'asymétrie politique entre les États/les zones de la fédération. Il ne fait donc pas non plus mention de la manière dont cette asymétrie a eu un impact sur la disparité entre les États et/ou les zones et ses conséquences sur les relations intergouvernementales dans la gouvernance de la fédération, sur la gouvernance économique et politique et sur le développement socio-économique du pays.

Renforcement/rétention des capacités et crise dans l'enseignement supérieur ; création de savoir en général:

Une question intersectorielle centrale qui revient dans les quatre domaines thématiques du MAEP est la double question du renforcement et de la rétention de capacités. Le document de synthèse du RAEN n'a pas spécifiquement traité ce point, malgré la crise dans l'enseignement supérieur et la crise générale de la création du savoir, notamment la promotion et l'utilisation des systèmes de savoir autochtones. Il faut ajouter à cela que dans la synthèse, on a omis de mentionner l'absence virtuelle d'une politique nationale de recherche et de développement, de même qu'une politique nationale dans le domaine des sciences sociales ainsi qu'un manque de de politique cohérente pour les sciences et la technologie. Ces points sont liés à des questions plus vaste sur les capacités de l'État, le développement et la sécurité humaine dans le pays.

Rôle ambigu et manque d'intérêt pour les autorités administratives locales:

Le document de synthèse du RAEN mentionne à peine le rôle ambigu et le manque d'intérêt du conseil des autorités administratives locales pour la gouvernance politique et économique, comme une lacune majeure dans la pratique de la démocratie constitutionnelle du pays.

# Conclusion

L'accession du Nigeria au processus du MAEP et son engagement dans ce domaine doivent être examinés à la lumière de l'engagement historique du pays envers les idéaux panafricains, aussi bien en matière de politique intérieure que de politique étrangère. Cet engagement se reflète dans l'adoption par le Nigeria de nombreux documents clés sur l'Unité africaine, dont le Plan d'action de Lagos (PAL) pour le développement économique de l'Afrique (1990), le Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine (1991) et les documents de base du MAEP eux-mêmes. Les limites et possibilités du processus du MAEP au Nigeria doivent également être placées dans le contexte plus large de la longue lutte pour la gouvernance démocratique et pour l'éthique, la transparence et la responsabilité dans la vie politique et publique du pays.

L'accueil généralement enthousiaste réservé à l'exercice de validation nationale du RAEN et du PNA a souligné la signification du processus du MAEP pour la bonne gouvernance démocratique et le développement durable dans le pays. Le processus du MAEP est conçu pour insuffler la bonne gouvernance dans le pays, en matière de développement des capacités. Ses principaux objectifs sont notamment de confronter les opportunités et les problèmes engendrés par la globalisation, et de prendre les mesures politiques qui s'imposent pour la réalisation des OMDs.

Pour ce faire, le processus du MAEP se concentre sur la réforme institutionnelle, l'investissement dans le développement des capacités des secteurs privé et public, un processus électoral compétitif, un environnement politique transparent, la protection des droits humains, ainsi que la fourniture garantie des infrastructures matérielles (électricité, chemin de fer, routes et eau, pour ne citer que celles-là) et la fourniture des services publics à toute la population (éducation, électricité, santé, logement et eau).

Le rapport national du Nigeria présenté au Forum 2006 sur la gouvernance en Afrique a identifié les défis du processus du MAEP suivants:<sup>44</sup>

- Relier le processus à tous les niveaux de gouvernement et toutes les couches de la société nigériane, créant ainsi des mécanismes de rétroaction entre le gouvernement et l'ensemble des citoyens.
- Réorientation culturelle nationale pour refléter les principes de base du MAEP dans les institutions, les pratiques et le comportement politiques dans le pays.
- Cibler les jeunes, qui sont les dirigeants de demain, et les préparer à leur rôle de dirigeants.
- Accorder davantage d'attention à la réforme des institutions et des processus, en vue du recrutement et de la reproduction de l'élite.
- Enraciner l'obligation de rendre des comptes des institutions du pays, notamment grâce au travail de l'équipe C&E (chargée du contrôle et de l'évaluation).
- Tirer les leçons de l'expérience du pays et de celle d'autres pays participant au MAEP.

Toutefois, pour faire face de manière proactive à ces défis et opportunités, il faudrait que le GNT-MAEP fasse davantage d'efforts qu'il n'en a faits jusqu'à présent pour mobiliser les parties prenantes étatiques et non étatiques, notamment les branches judiciaire et législative du gouvernement aux niveaux fédéral et étatique, ainsi que les agences de sécurité, les forces armées, la police et les autres agences en uniforme, afin qu'elles participent au processus et s'engagent dans cette voie.

Il faudrait pour cela une nouvelle structure nationale de coordination du MAEP, dont le pouvoir est renforcé par une législation spécifique qui accorde davantage d'autonomie au GNT-MAEP, sous la forme de pouvoirs fonctionnels et

---

44 Secrétariat du Point focal national du MAEP pour le Nigeria [2006], Rapport pays, p.24.

## LE MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS AU NIGERIA

opérationnels renforcés et de plus grandes ressources financières. Il faudrait également fédéraliser la structure au niveau des autorités administratives des États et, dans l'idéal, au niveau des autorités administratives locales, afin de garantir la mise en œuvre et la durabilité du PNA dans le cadre du MAEP, sous forme de projet de développement national de coopération (autorités administratives au niveau de la fédération, des États et au niveau local).

L'avenir du processus est donc lié à l'institutionnalisation d'un mécanisme de contrôle et d'évaluation intergouvernemental, et à la participation du secteur privé et de la société civile, pour surveiller le respect des principes de base du MAEP par le pays et sa mise en œuvre fidèle du PNA et le maintenir sur la bonne voie.

Ces problèmes cristallisent la question essentielle de la volonté politique, non seulement au sein de la classe politique, mais également de la bureaucratie fédérale, à faire avancer le processus du MAEP, dans un nouveau cadre législatif, en partenariat avec le secteur privé, les OSCs et d'autres parties prenantes non étatiques, sur la base de l'intérêt commun, de la reconnaissance et de la réciprocité.

Le MAEP offre toujours au pays la possibilité d'utiliser le processus, parallèlement à d'autres initiatives en faveur de la démocratie, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, pour réformer ses politiques et son économie, de manière à renforcer la démocratie, la responsabilité et la transparence dans la vie publique.

# Note sur les sources

Le présent rapport est basé sur des recherches documentaires et sur l'observation participante à un certain nombre d'activités et de programmes du GNT-MAEP, ainsi que sur des discussions officieuses, non structurées, portant sur le MAEP et le processus du MAEP dans le pays avec diverses parties prenantes, dont les personnes suivantes:

M. Ayo Aderinwale, Directeur exécutif, *Africa Leadership Forum*, Ota

Dr Anthonia Adindu, *University of Calabar*, Calabar

Dr Olumide Ajayi, *Africa Leadership Forum*, Ota

S.E.M. Isaac A. Aluko-Olokun, Ancien coordinateur national du MAEP

Professeur Ademola Ariyo, *University of Ibadan*, Ibadan

Madame Chinyere Asika, Présidente du GNT-MAEP

M. Benson Ekujimi, Consultant pour le MAEP

Professeur Alex Gboyega, Consultant thématique pour le MAEP

Dr Gabriel Gundu, directeur (MAEP), NEPAD Nigeria

Dr Jibrin Ibrahim, Directeur exécutif, *Centre for Democracy and Development*, Abuja

Professeur Okechukwu Ibeanu, *University of Nigeria*, Nsukka

Professeur Attahiru Jega, Bayero University, Kano

Dr Abubakar Momoh, *Lagos State University*, Ojo, Lagos

S.E.M. Tunji Olagunju, Coordinateur national du MAEP

Dr Dan Omoweh, *Nigerian Institute of International Affairs*, Lagos

Professeur F.O.N. Roberts, Consultant thématique pour le MAEP